

BERNARD MONTAGNES O.P., *Premiers combats du Père Lagrange: les conférences de Toulouse (1902)*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 61, (1991), pp. 355-413.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



PREMIERS COMBATS DU PÈRE LAGRANGE: LES CONFÉRENCES DE TOULOUSE (1902)

PAR

BERNARD MONTAGNES OP

Pour ce qui est des études bibliques, les dernières années du pontificat de Léon XIII ont été marquées par un net revirement survenu entre la semonce adressée aux Frères Mineurs en novembre 1898¹ et la création de la Commission pour les affaires bibliques (Commission définitivement fixée en octobre 1902, mais déjà instituée en août 1901)². La disparition, en mars 1900, du cardinal Jésuite Mazzella³, dont l'appui aux positions les plus conservatrices avait été jusque-là déterminant, n'est probablement pas étrangère à ce changement de cap.

Au ministre général des Frères Mineurs, Léon XIII adressait de sévères reproches: même ceux qui auraient dû le moins s'y laisser prendre, faisait observer le pape, ont cru pouvoir adopter en exégèse biblique un genre d'interprétation trop hardi et trop libre. Le plus directement visé, à coup sûr, était le P. David Fleming, alors lecteur d'Écriture sainte au Collège Saint-Antoine à Rome, dénoncé par ses propres frères à cause

¹ Extraits de cette lettre (25.11.1898) dans *Enchiridion biblicum*, Rome, 1927, n° 127-128 (texte supprimé, à la demande des Franciscains, dans les éditions ultérieures). Sur les circonstances et les conséquences de cette lettre, voir FRANCESCO TURVASI, *Giovanni Genocchi e la controversia modernista*, Rome, 1974, 128; *Carteggio Genocchi*, I, Rome 1978, 470, note 1.

² Sur la commission instituée le 30.8.1901: ALBERT HOUTIN, *Histoire du modernisme catholique*, Paris 1913, 67; F. TURVASI, *Giovanni Genocchi*, 217. - L'acte officiel de fondation de la Commission biblique est constitué par les lettres apostoliques *Vigilantiae* du 30.10.1902: *Enchiridion biblicum*, Naples-Rome 1956, n° 137-148. Cette édition de l'*Enchiridion* sera citée EB.

³ Camillo Mazzella est mort le 26.3.1900. Cinq jours après Genocchi écrit: « Il cardinale Mazzella è morto. Inutile far commenti. Anche i gesuiti dicono: Stiamo meglio senza che con. » *Carteggio Genocchi*, n° 338, 516 (31.3.1900).

de l'audace dont il faisait preuve dans son enseignement⁴. Or des interprètes bénévoles, plus ou moins bien intentionnés, s'empressèrent d'appliquer au P. Lagrange l'admonition pontificale contre la nouvelle exégèse. Passe encore de la part des Jésuites Méchineau ou Brucker dans les « Etudes »⁵: ils font flèche de tout bois. Mais il en va de même dans l'ordre des Prêcheurs. Ainsi le prieur du couvent Saint-Etienne de Jérusalem, s'adressant, le 19 décembre, au P. Xavier Faucher:

« La seconde partie de cette lettre nous vise, cela me paraît évident. Les termes en sont graves. Il faut à tout prix que le P. Lagrange redouble de prudence. Au reste, il l'a senti en renonçant au projet de faire paraître dans la Revue un article sur le déluge qui, je le crains, eût de nouveau soulevé des orages. Sans entrer dans le fond des choses, il est certain que, de prime abord, ces opinions étonnent et alarment. »⁶

L'attitude du maître de l'ordre, André Frühwirth, en janvier 1899, n'est pas différente⁷:

« Le Rme P. rappelle au Père [Lagrange] qu'il ne doit pas publier son ouvrage sur le Pentateuque sans sa permission, qu'il ne doit pas traduire pour la « Rassegna Nazionale » son article sur les sources du Pentateuque⁸, et le prie de suivre en tout les conseils donnés aux Franciscains par le souverain pontife. »

La lettre de Me Frühwirth, datée du 28 janvier, que reçoit le P. Lagrange, insiste davantage sur la monition aux Franciscains que la note précédente, inscrite dans le registre de la curie sous la date du 25 janvier. Le maître de l'ordre ne tient pas à s'attirer des reproches de la part du Saint-Siège:

« En vous faisant ces observations, mon intention est que vous fassiez vôtres les avertissements donnés par le souverain pontife aux Pères Franciscains, et que vous mettiez tout en oeuvre afin que, dans les cours et les exercices scolastiques

⁴ *Carteggio Genocchi*, I, 470, note 1.

⁵ « Etudes » du 5 mars 1899: 78 (1899) 655-674.

⁶ Le Vigoureux à X. Faucher, 19.12.1898: ADP, fonds Faucher.

⁷ AGOP IV, 327, 321. Depuis 1891, le maître de l'ordre était le P. André Frühwirth, que Lagrange avait connu prieur au couvent de Vienne.

⁸ Voir B. MONTAGNES, *Premiers combats du Père Lagrange: le congrès de Fribourg (1897)*, dans AFP 59 (1989) 322, note 89.

de tous ordres de votre collège comme dans les conférences publiques et l'édition de la « Revue biblique », on ne puisse rien relever qui soit contraire à l'enseignement du Saint-Père.»⁹

Le maître de l'ordre donne des consignes plus rigoureuses touchant le contrôle auquel la « Revue biblique » était déjà assujettie; aucun article du P. Lagrange ne doit être publié sans l'aval des censeurs désignés:

« Le Rme P. général nomme comme examinateurs des articles du P. Lagrange dans la « Revue biblique » les T.R.P.M. Thomas Esser, 41 via Condotti, à Rome, et T.R.P.M. Reg. Walsh, professeur au collège de Maynooth, près Dublin, Irlande. Pour les autres collaborateurs de la même Revue, on fera examiner chacun de leurs articles par deux examinateurs choisis parmi les noms suivants: T.R.P. Monsabré, T.R.P.M. Villard, T.R.P. Gardeil, Schwalm, Hurtaud et Sertillanges. Le directeur, ou plutôt le secrétaire [Sertillanges], usera d'une grande prudence et voudra bien écarter tout article qui ne serait pas conforme au sens traditionnel et pourrait passer pour une nouveauté.»¹⁰

La lettre *Depuis le jour*, que Léon XIII adresse au clergé de France le 8 septembre 1899, n'est pas non plus de nature à rassurer le P. Lagrange. Les consignes que doivent suivre les professeurs d'Ecriture sainte envers leurs élèves n'ont rien de libéral:

« Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'interprétation de la Bible et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé de leurs propres mains à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. [...] Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités.»¹¹

⁹ Me Frühwirth à Lagrange, 28.1.1899: *Souvenirs personnels*, Paris, 1967, Pièce justificative 10, 318-327.

¹⁰ AGOP IV, 327, 322: au P. Monpeurt, provincial de France, 23.2.1899.

¹¹ Extrait dans *Enchiridion biblicum*, Rome 1927, n° 129. Ne figure plus dans l'édition de 1956.

Dans ce contexte historique, Lagrange sent peser sur lui une défiance persistante:

« Je ne manque pas de sujets de découragement, écrit-il le 26 novembre 1899. De Rome, je ne reçois rien de rassurant, on a toujours peur de mes imprudences. »¹²

Pourtant il se sent assuré de l'orientation dans laquelle l'Ecole biblique doit se maintenir:

« Le véritable avenir de la maison, c'est l'Ecole biblique, explique-t-il à la curie généralice le 3 juillet 1901. Elle a subi un temps d'arrêt et de crise pour divers motifs, en majeure partie, si l'on veut, à cause de la tendance doctrinale que j'ai manifestée. Je m'y attendais. *Sciens et prudens misi manum in ignem*. Il était facile de recueillir les applaudissements du public incompetent en se plaçant sur le terrain de la routine; j'ai préféré le terrain scientifique, qui était celui d'une exégèse progressive et celui de l'avenir. Je pense qu'il est clair, dès à présent, que je ne m'étais pas trompé. »¹³

Or, au tournant du siècle, voilà qu'un revirement s'opère à Rome. Du côté du Saint-Siège, créer, à côté des autres organismes de la curie, une commission chargée des questions bibliques, jusque-là dévolues au Saint-Office et à la congrégation de l'Index, constitue un progrès: les problèmes délicats seront examinés par des hommes compétents, chargés davantage de promouvoir que de freiner les études bibliques. La nouvelle commission (ou « petite commission », comme on peut la nommer afin de la distinguer de la « grande commission » d'octobre 1902), mise en place en août 1901, rendue publique en décembre suivant, à l'oeuvre en janvier 1902, est constituée sur le modèle des autres congrégations romaines, à deux instances,

¹² Lagrange à X. Faucher, 26.11.1899: ADP, fonds Faucher. Lagrange poursuit: « D'autre part il est certain que nos ennemis n'ont pas désarmé. L'évidence qui s'impose à mon esprit de la nécessité de nouvelles méthodes et un ardent désir de contribuer à ce qu'on sorte d'une stagnation peu honorable sont aussi des forces. Le succès de la RB est un indice que le public nous suit. »

¹³ Lagrange à Desqueyroux, 3.7.1901. La citation latine est de saint Jérôme, *Praefatio in librum Isaie*, PL 28, 826 B: « Sciens ergo et prudens in flammam mitto manum: en toute connaissance de cause je plonge la main dans le brasier. »

celle de la consultation et celle de la délibération¹⁴. Les consultants, au nombre de douze, sont choisis pour n'avoir été ni dénoncés ni dénonciateurs; la plupart sont réputés libéraux; aucun adversaire notoire de la nouvelle exégèse ne figure parmi eux. Quant aux cardinaux, le président, Lucido Maria Parocchi, passe pour un esprit ouvert (à telle enseigne que sa disparition, en janvier 1903, sera estimée dommageable au progrès des recherches bibliques), tandis que les deux autres, Francesco Segna et surtout le Capucin José Calasanz Vivès y Tuto, sont réputés intégristes.

À peine créée, la Commission biblique, manifestement destinée à effacer le fâcheux souvenir du décret du Saint-Office sur les trois témoins célestes¹⁵, soulève beaucoup d'espoir.

« La nomination de la commission romaine me paraît un grand bien, écrit Lagrange à son ami Condamin le 27 janvier 1902. L'exégèse était la seule science où chacun se crût compétent... à juger sans études et disputer de tout, et sans consulter ceux qui passent leur vie dans un difficile labeur. Espérons qu'il n'en sera plus ainsi désormais. »¹⁶

De même, quelques jours plus tard, au P. Xavier Faucher:

« On doit commencer à se rassurer. Si vraiment Poels¹⁷ est de la Commission, comme dit "l'Univers", ce sont les persécutés d'hier! Vous jugez du mouvement. Aussi le plus pressé sera-t-il désormais de contenir les impatients et de ne rien faire à la légère. Pour cela il faut former des techniciens. Ce n'est pas avec des discours qu'on remédiera à la situation, quoique les discours aient l'avantage d'orienter les esprits. »¹⁸

Le P. Lagrange n'avait pas été appelé à entrer dans la Commission, mais ses avis pourraient y être entendus par

¹⁴ A. HOUTIN, *Histoire du modernisme catholique*, 67; F. TURVASI, *Giovanni Genocchi*, 217.

¹⁵ EB, n° 135: 13.1.1897.

¹⁶ Lagrange à Condamin, 27.1.1902: Archives françaises de la Compagnie de Jésus.

¹⁷ Sur l'exégète néerlandais Henri A. Poels (1868-1948), voir notice par J. COPPENS, dans DBS 8, col. 43-47. Son mémoire secret a été édité récemment: *A Vindication of my Honour* by HENRY A. POELS, D.D., éd. FRANS NEIRYNCK, Louvain, 1982.

¹⁸ Lagrange à X. Faucher, 4.2.1902: ADP, fonds Faucher.

l'entremise du secrétaire de l'Index, le Dominicain Thomas Esser.

« Je ne manquerai pas de m'adresser à vous, déclare ce dernier à Lagrange, pour toutes les questions dans lesquelles je ne suis pas compétent moi-même, et j'espère que, dans l'intérêt de la sainte cause, vous ne nous refuserez pas vos lumières et votre haute et éminente compétence. [...] Ayez donc courage, vos efforts ne seront point perdus, et ils seront aussi reconnus et appréciés par l'Eglise même. *Santa pazienza!* »¹⁹.

Quand la Commission biblique sera élargie (à cinq cardinaux et à quarante consultants)²⁰ et définitivement constituée le 30 octobre 1902 par les lettres apostoliques *Vigilantiae*, le P. Lagrange ne tardera pas à en être nommé consultant (le 26 janvier 1903)²¹. Le maître de l'ordre se réjouira d'y voir la réhabilitation du fondateur de l'Ecole biblique:

« J'en éprouve une satisfaction d'autant plus grande qu'on pouvait moins s'attendre à un tel résultat après la crise, bien douloureuse pour moi comme pour vous, que nous avons vécue voici quelques années. Les peines et les afflictions que Votre Paternité eut à supporter en ces jours-là et la part que j'ai prise à ses souffrances avec leur cortège d'ennuis et de tourments angoissants, me semblent bien compensés par cet acte du Saint-Père, qui anéantit du même coup les accusations portées par des adversaires de bonne foi. Que Dieu en soit béni! »²²

Le P. Lagrange faisant figure de chef de l'école critique modérée (ainsi que le présente « l'Ami du clergé » du 17 septembre 1903), sa nomination promettait une orientation nouvelle imprimée aux études bibliques. Aussi n'est-ce sans doute pas pour de simples raisons protocolaires que, de la secrétai-

¹⁹ Esser à Lagrange, 2.2.1902: ASEJ, Lagrange, n° 48.

²⁰ Les cinq cardinaux sont: Parocchi, Rampolla, Satolli, Segna, Vivès. Liste des 40 consultants (avec une courte notice pour chacun) dans « L'Ami du clergé », 25^e année, n° 38, 17.9.1903, 833-837. Suit le règlement officiel de la Commission biblique: *ibid.*, 838.

²¹ Rampolla à Lagrange, 26.1.1903: ASEJ, Lagrange, n° 55.

²² Me Fröhwrth à Lagrange, 27.1.1903: *Souvenirs personnels*, Pièce justificative 16, p. 335-338.

rierie d'Etat, le cardinal Rampolla ainsi que le substitut Della Chiesa (le futur Benoît XV) en félicitaient le maître de l'ordre^{22bis}.

Avec la Commission biblique fondée et le P. Lagrange nommé consultant, j'ai anticipé sur la chronologie, puisque les conférences de Toulouse sur la méthode historique ont été prononcées en novembre 1902, puis publiées en mars 1903, mais le mouvement dont ces mesures sont l'aboutissement constitue le contexte historique du second combat public mené par le directeur de l'Ecole biblique.

* * *

Sans l'amitié née entre Albert Lagrange et Pierre Batiffol au séminaire d'Issy en 1878-1879 il n'y aurait jamais eu de conférences de Toulouse²³. Batiffol a été pour Lagrange un collaborateur de la première heure: un article de lui figure déjà dans la « Revue biblique » de 1892. En 1895, devenu secrétaire de rédaction de la Revue, c'est lui qui a imprimé à la publication la claire ordonnance qu'elle a toujours conservée ensuite. Pressenti, en février 1898, pour devenir recteur de l'Institut catholique de Toulouse, il a vu dans cette nouvelle responsabilité, l'occasion de réaliser à Toulouse, avec Lagrange, une oeuvre commune:

« Si je vais à Toulouse, ma première visite sera pour votre provincial et, de concert avec l'archevêque, pour vous demander. Nous organiserons une faculté de théologie normale: les Jésuites auront Paris pour y faire ce qu'ils voudront, à nous deux nous continuerons notre accord sur des bases nouvelles. »²⁴

^{22bis} AGOP IV, 307, 346.

²³ Sur cette amitié, témoignage moins connu de Pierre Batiffol, dans la Croix du 6.12.1928: « Il y a ces jours-ci cinquante ans, nouveau venu au séminaire d'Issy, je me liais d'amitié avec un séminariste, plus âgé que moi de six ans environ, qui s'appelait Albert Lagrange. Il venait d'achever ses études à la Faculté de droit de Paris, il avait pour nous le prestige de son doctorat, très brillamment conquis, et plus encore de sa maturité, de sa culture, de la distinction de sa personne et de son caractère; il gardait le goût de l'étude, il s'initiait avec ferveur au thomisme qu'on nous enseignait, mais il avait un attrait prononcé pour l'Ecriture sainte, et les mercredis de 'congé' nous prenions rendez-vous pour lire ensemble des pages du Nouveau Testament grec! Notre camarade Henry Hyvernât, qui devait faire carrière d'orientaliste, était de notre petit groupe. »

²⁴ Batiffol à Lagrange, 5.5.1898: ASEJ, Lagrange, n° 28.

Le projet du recteur capotera. A toutes les demandes pour obtenir Lagrange à Toulouse, que ce soit en 1898, en 1900²⁵, ou encore en 1901²⁶, le maître de l'ordre opposera un refus inflexible: que deviendrait l'Ecole biblique sans le P. Lagrange, tant que la relève ne serait pas assurée? De son côté, Lagrange, que le projet séduisait, notera plus tard dans ses *Souvenirs personnels*: « Aller à Toulouse, qui n'offrait pas les avantages de Paris, c'eût été désertier. »²⁷ D'autre part l'influence prise par Batiffol à la « Revue biblique » fait partie des griefs allégués contre Lagrange; si bien que celui-ci se voit obligé d'éliminer son secrétaire de rédaction, sous prétexte d'incompatibilité entre le rectorat de Toulouse et le secrétariat de la Revue²⁸.

« Veuillez vous rappeler, écrit Lagrange au maître de l'ordre en mars 1902, que c'est sur votre ordre exprès que je me suis privé du concours de Mgr Batiffol, qui alors faisait autant que moi et peut-être plus pour la "Revue biblique" [...]. Depuis, il s'est bien refroidi, et forcément, puisque j'ai

²⁵ Guillermin à Me Frühwirth, 7.3.1900: AGOP XIII, 36094. Le P. Henri Guillermin OP, doyen de la faculté de théologie, demande le P. Lagrange pour la chaire vacante d'Ecriture sainte de l'Institut catholique de Toulouse. Réponse 12/3, notée sur la lettre: « Non expedire. Gerusalemme serve alle tre provincie di Francia. »

²⁶ Séjourné à Me Frühwirth, 23.7.1901: AGOP XI, 65500/7. « Il m'est revenu l'autre jour que le recteur de l'Institut catholique de Toulouse faisait des instances nouvelles pour tenter encore de faire revenir le R.P. Lagrange comme professeur à Toulouse. Je me suis un peu tranquilisé en pensant que V.P.Rme ne le permettrait pas, car ce serait priver l'Ecole biblique de celui qui en est l'âme encore bien nécessaire. »

²⁷ *Souvenirs personnels*, p. 89. Cela doit s'entendre par rapport au projet qu'avait proposé Lagrange en 1897, celui que rappellent les *Souvenirs* (*ibid.*): « J'avais moi-même conçu le dessein d'inaugurer à la Sorbonne un cours privé d'exégèse catholique pour répondre à ce qui s'enseignait dans la section religieuse. »

²⁸ Version officielle: RB de juillet 1898, p. 465, en tête du Bulletin. « M. l'abbé Batiffol, qui voulait bien remplir à Paris les fonctions de secrétaire de la RB, et qui lui apportait en outre le concours d'une collaboration autorisée, vient d'être nommé recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Les félicitations de la Rédaction et des lecteurs de la RB qui le suivront dans son nouveau poste seraient mêlées de vifs regrets, si l'éminent recteur n'avait bien voulu nous promettre la même sympathie et le même appui. » Voici ce que camoufle la version précédente. Lagrange à Monpeurt, 20.3.1899: ASEJ, Lagrange, n° 31. « On a dénoncé Batiffol à Rome d'une manière injurieuse et calomnieuse auprès du Rme P. général. Qui? je ne sais, mais il m'a été impossible de le faire revenir de cette impression, et j'ai dû écarter cet ami fidèle qui ne demandait qu'à continuer à Toulouse. Sa nomination à Toulouse m'a seulement fourni un prétexte. [...] Je ne puis vous taire que nous avons des ennemis dans la province. Le T.R.P. Le Vigoureux m'a écrit que quelques Pères interdisaient la RB à leurs pénitents. »

dû le prier de cesser d'être secrétaire. Dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, mon courage a été mis à forte épreuve. Mais j'ai pris dans une retraite cette résolution: marcher toujours, faire un service humble et fidèle, tant que le Père général ne me réduira pas à une impuissance qui équivaldrait à un désaveu.»²⁹

Néanmoins les deux amis sont décidés à travailler de pair: le nouveau « Bulletin de littérature ecclésiastique », que Batiffol crée à Toulouse en 1899, sera coordonné à la « Revue biblique ». Les deux publications, éditées par Lecoffre, seront complémentaires. Chacun des deux chercheurs collaborera à la publication de l'autre: Batiffol à la « Revue biblique » de manière régulière jusqu'en 1920³⁰, Lagrange (qui rédigeait à lui seul environ le tiers de la « Revue biblique ») au « Bulletin » de Toulouse de manière ponctuelle en 1899³¹.

Lorsque Batiffol invite Lagrange à donner quelques conférences publiques à l'Institut catholique, il entend développer la collaboration entre Jérusalem et Toulouse. Or sa première invitation, en 1901, suscite bien des réserves à la curie généralice.

« Quant aux conférences de Toulouse, écrit le maître de l'ordre au prieur de Saint-Etienne, croyez-vous que le moment soit bien choisi de faire apparaître un Dominicain à l'université, quand celui qui y occupe un poste officiel cherche, au contraire, à cause des lois récentes, à ne pas y figurer comme religieux? Je ne serais pas fâché de savoir, ensuite, si l'invitation vient de Mgr l'archevêque de Toulouse ou de Mgr le recteur. Vous pourriez aussi me faire connaître le sujet de ces conférences. Ne voyez en cela, mon cher Père, que mon désir d'éviter au P. Lagrange tout nouvel ennui: ses paroles sont et seront surveillées, et je n'oserais pas assurer qu'elles seront toujours interprétées avec bienveillance et impartialité.»³²

²⁹ Lagrange à Me Frühwirth, 24.3.1902.

³⁰ Voir liste des articles donnés par Batiffol à Lagrange dans RB Table, 62-63.

³¹ *L'esprit traditionnel et l'esprit critique. A propos des origines de la Vulgate* (BLE 1899, 37-50; repris sous un titre différent: BRAUN, n° 219); *Lettre sur les 'Mélanges d'histoire et de littérature religieuse' de l'abbé J. Thomas* (BLE, 1899, 283-284).

³² Me Frühwirth à Séjourné, 29.8.1901: AGOP IV, 308, 109. Le même jour, le maître de l'ordre, écrivant à Lagrange, ne touche pas la question des conférences: *ibid.*

Devant les réticences exprimées par le maître de l'ordre, Lagrange renonce à accepter l'invitation de Batiffol cette année-là.

« Le R.P. prieur de Jérusalem [Paul Séjourné] vous avait écrit pour demander la permission pour moi de donner des conférences sur la religion des sémites à l'Institut catholique de Toulouse. Vous ne me parlez pas de ce point, mais, de la lettre au T.R.P. Séjourné, je conclus que vous ne l'agréiez pas. Dès lors je ne puis songer à passer octobre et novembre à Toulouse. Mgr Batiffol et le T.R.P. provincial [Constant Giniès] qui m'avaient invité ne comprendraient pas peut-être cette situation. »³³

L'occasion manquée en 1901 se présente de nouveau en 1902, mais je ne sais quand Lagrange a été de nouveau invité. La version du P. L.-H. Vincent, fondée peut-être sur des documents à présent disparus, mais plus probablement reconstruite a posteriori, est la suivante³⁴. Au printemps de 1902, Batiffol aurait invité Lagrange à exposer les principes de sa méthode exégétique. « Dans son intention, ces conférences devaient avoir pour résultat d'informer clairement les nombreux auditeurs de l'Institut catholique sur le caractère d'une exégèse progressiste que trop de gens s'obstinaient à considérer comme un adroit camouflage de l'exégèse loisyste de plus en plus inquiétante. » Lagrange aurait prié Batiffol d'obtenir lui-même l'assentiment du maître de l'ordre. Le plan et les éléments des conférences auraient été préparés par Lagrange à Jérusalem, avant le départ vers la France. « Peu de jours après les examens et la clôture de l'année scolaire, son volumineux manuscrit sur les religions sémitiques terminé, sans désespérer le P. Lagrange esquissait le plan des conférences sur la méthode historique d'exégèse et se proposait d'en réunir les matériaux dans les quelques semaines suivantes, en attendant de s'embarquer pour la France au début d'août. »

Les documents conservés, — et que le registre de la curie généralice permet de vérifier, — ne paraissent pas confirmer la chronologie adoptée par le P. Vincent. A cause du décès de

³³ Lagrange à Me Frühwirth, 9.9.1901.

³⁴ L.-H. VINCENT, *Vie du Père Lagrange* (inéédite): ASEJ.

sa mère, survenu le 10 mai³⁵, Lagrange a été autorisé par Me Frühwirth, le 1^{er} juin 1902, à se rendre en France durant l'été³⁶: si le registre ne porte aucune mention de conférences à faire, c'est que le voyage était motivé par un tout autre objet³⁷. Lagrange, retenu à Jérusalem par les examens, n'est pas parti avant le 22 juillet. Sans doute, dès son arrivée en France, s'est-il rendu à Bourg-en-Bresse, chez sa soeur Pauline et son beau-frère Vincent Rambaud (lequel avait repris l'étude de notaire de Claude-Pierre Lagrange). Ensuite, le 22 août, de Paris, il soumet au maître de l'ordre une série de questions touchant la situation des études à Saint-Etienne de Jérusalem, la publication de l'ouvrage sur les religions sémitiques et du commentaire des Juges, enfin les conférences de Toulouse³⁸.

« Ce projet a été plutôt différé que rejeté l'année dernière, où je n'ai pas profité de la permission que vous aviez bien voulu me donner de rester en France jusqu'en décembre. Mgr. Batiffol les désire toujours (l'archevêque ne s'occupe jamais directement des détails de l'Institut catholique): le provincial de Toulouse [Etienne Gallais] paraît les souhaiter, le prieur de Jérusalem y consent. Je ne fais pas une demande, je suis très incertain et n'ai point de lumière là-dessus. Je vous prie seulement de me dire si je dois prendre le bateau le 2 octobre pour rentrer à Jérusalem, ou rester en France jusqu'à la mi-novembre ou la dernière semaine de novembre pour donner

³⁵ Lagrange à Me Frühwirth, 12.5.1902: « J'allais vous écrire pour vous remercier de votre bonté, une dépêche m'apprend la mort subite de ma mère! Je suis tellement désolé que je ne puis que la recommander à vos prières et à celles du Rme P. Cormier. C'était une bonne tertiaire de Saint-Dominique. » Id., 16.6.1902: « J'ai été infiniment touché de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu me parler de ma mère. Je la pleure encore, mais je ne puis oublier à quel point la charité pour Dieu dominait son âme, et il me semble qu'elle m'aide mieux à être moins infidèle à une vocation qui lui a coûté tant de larmes. » Sur quoi Lagrange remercie Me Frühwirth de l'avoir autorisé à aller en France.

³⁶ AGOP IV, 296, 347: 1.6.1902.

³⁷ Lagrange à Me Frühwirth, 16.6.1902: « Je vous remercie aussi de vouloir bien me permettre d'aller en France. Ce sera peut-être en effet nécessaire; mais, d'autre part, je dois attendre ici M. Macridy, commissaire impérial ottoman, qui nous confie la publication de ses fouilles de Sidon. La mission de Phénicie de Renan s'achèvera dans la RB! Je ne puis donc partir avant le 22 juillet. D'ailleurs je ne veux pas manquer aux examens. » Dans les *Souvenirs personnels*, p. 115, Lagrange raconte la suite: « Nous partîmes donc, le P. Vincent et moi, pour causer avec Macridy-Bey à Baalbek. Puis nous nous séparâmes à Rayak, lui rentrant à Jérusalem, moi allant à Damas et de là en France. »

³⁸ Lagrange à Me Frühwirth, 22.8.1902.

des conférences (six) en deux semaines à l'Institut catholique de Toulouse. Je vous demande seulement de me fixer au plus tôt sur vos intentions pour que je prenne mes mesures. Je ne pourrais tout écrire d'avance, et je m'entendrais pour les plans avec le provincial de Toulouse; en cas d'impression, j'enverrais à Rome. »³⁹

Bref Lagrange arrive à la fin du mois d'août sans même savoir s'il ira à Toulouse; du sujet qu'il pourrait y traiter en conférences, il ne souffle mot. La réponse de Rome lui parvient aussitôt, mais sans s'occuper davantage du sujet:

« On autorise le R.P. à prolonger son séjour en France pour donner six conférences à Toulouse, au cas où les études de Jérusalem n'auraient pas à souffrir de son absence. »⁴⁰

Installé au couvent de Toulouse en octobre, voici Lagrange au travail, ainsi qu'il en instruit Me Frühwirth le 11 octobre.

« Je suis à Toulouse, où je prépare les cinq ou six conférences bibliques que vous m'avez autorisé à donner à l'Institut catholique. J'ai cru devoir demander deux examinateurs au T.R.P. provincial, pour ne pas m'exposer à dire des choses qui lui déplussent, dans sa propre province. Il a désigné deux maîtres en théologie, le T.R.P. Paban, régent, et le T.R.P. Coconnier, directeur de la « Revue thomiste ».⁴¹ Ceci est pour les conférences en tant que prononcées. J'écris tout, sans cependant être sûr de dire mot à mot, mais c'est le manuscrit qui fait foi... Le reste peut être attribué à la chaleur communicative de l'auditoire — ou à un malentendu! Le P. prieur de Jérusalem me prie instamment de publier ces conférences. Voulez-vous m'y autoriser, dans le cas où je jugerais qu'elles ont fait bonne impression; et dans ce cas, vous contenteriez-vous du jugement des deux examinateurs de Toulouse, ou dois-je vous envoyer le manuscrit à Rome? Cela fait bien des publications! Dans ma pensée, elles se corroborent mutuellement:

³⁹ La suite se trouve dans les *Souvenirs personnels*, p. 115: « A peine arrivé à Paris [d'où est datée la lettre du 22.8], je fus appelé auprès de ma soeur Marie qui se mourait. J'eus la consolation profonde mais aussi la douleur de l'assister comme prêtre à son agonie. » Marie Lagrange, épouse de Louis Poncet, est décédée à Lyon le 26.8.1902.

⁴⁰ AGOP IV, 308, 163: 24.8.1902.

⁴¹ Celui-ci, n'étant pas inscrit sur la liste officielle des censeurs de la province, a été remplacé par le P. Ambroise Montagne, bachelier, professeur à l'Institut catholique. Cf. Lagrange à Frühwirth, 12.11.1902.

Funiculus triplex difficile rumpitur. »⁴² Un post-scriptum ajoute : « Il me tarde bien de rentrer à Jérusalem. L'Institut n'ouvre que le 4 novembre. Je compte donner des conférences en six jours et partir le 12 au soir, pour m'embarquer le 13, sans même attendre la fête du Père Lacordaire le 13⁴³, ce qui me retarderait de quinze jours. »⁴⁴

Les conférences de Toulouse, tout en présentant le fruit de douze années de recherche, gardent quelque chose d'improvisé. Ni communications savantes à un congrès de spécialistes, ni cours systématiques à un auditoire d'universitaires, Lagrange en fait de simples causeries, sans références érudites, destinées à un public cultivé, désireux de s'instruire de l'état des études bibliques. Une partie de l'assistance (la fraction cléricale, qui sait?) ne tarde pas à manifester des réticences que l'archevêque tente d'apaiser en présidant en personne la cinquième conférence. Pourtant ni Lagrange ni Batiffol n'ont l'intention de provoquer des remous. En 1897, à Fribourg, Lagrange brûlait ses vaisseaux, non sans tourments de conscience; en 1902, à Toulouse, il expose un acquis, en toute sérénité. Son propos constitue moins un manifeste audacieux de l'exégèse historico-critique qu'un bilan irénique des résultats obtenus par elle. Lagrange n'exprime à Toulouse rien qui n'ait été exposé dans la « Revue biblique » depuis dix ans. En somme, explique Lagrange dans ses *Souvenirs personnels*, les conférences sur la méthode historique ne constituaient pas « l'explosion d'un nouveau système, mais une simple vulgarisation de théories qu'on avait

⁴² Qo 4, 12. Les trois publications qui se renforcent sont: *La Méthode historique*, *Le Livre des Juges*, les *Etudes sur les religions sémitiques*, toutes trois éditées en 1903 (BRAUN, n° 444, 445, 446).

⁴³ L'année 1902 était celle du centenaire de la naissance de Lacordaire. A Toulouse, une célébration solennelle (annoncée par une lettre pastorale de l'archevêque) devait avoir lieu le 13 novembre, l'orateur prévu étant le Père M.-J. Ollivier (« L'Année dominicaine », 1902, 498-499). Une indisposition du P. Ollivier fit repousser la célébration à une date indéterminée. (*ibid.*, 540-541). Le P. Lagrange eût différé son retour pour rien.

⁴⁴ Lagrange à Frühwirth, 11.10.1902. - Lagrange alla passer une journée à Albi pour rencontrer Mgr Mignot, comme Birot le raconte à Batiffol, 21.10.1902: BLE 70 (1969) 275, note 20. « Le P. Lagrange a passé une journée ici, et c'est une des connaissances qu'on est heureux d'avoir faites. Je vous félicite de l'idée que vous avez eue de le faire parler à Toulouse. Si je puis être son auditeur, je n'y manquerai pas. » De même Lagrange à L. de Lacger, 11.8.1932: *ibid.* « Etant à Toulouse, je me résolus d'aller le voir [Mignot], et il me retint à déjeuner, priant Mgr Birot de me conduire à la cathédrale, si je me souviens bien. »

déjà énoncées, dénoncées, examinées, sans les condamner, en leur laissant même libre cours à Rome »⁴⁵.

* * *

Comme de coutume, Lagrange aborde quelques préalables fondamentaux⁴⁶ : dans le domaine de la connaissance religieuse, spécialement en ce qui touche l'étude de la Bible, toute innovation n'est pas forcément suspecte (à preuve le précédent de saint Thomas d'Aquin), tout progrès pas automatiquement condamnable. L'apport de la science moderne, en histoire, en archéologie, en orientalisme, même s'il s'est d'abord exercé au détriment de l'Eglise, doit tourner au profit du croyant. La lecture historico-critique de la Bible est aussi nécessaire que légitime, même si la nouvelle exégèse va à contre-courant de bien des idées reçues auxquelles est attaché le « vieux parti conservateur ». Du point de vue de l'Eglise, l'exégèse historique enrichit la communauté chrétienne des ressources culturelles que notre temps met à sa disposition pour une meilleure intelligence des Ecritures. Du point de vue de la science, l'obligation faite à l'exégète catholique de respecter l'autorité de l'Eglise n'impose à sa recherche aucune limite arbitraire, puisque la réception croyante de la Bible en Eglise fait partie de la constitution des Ecritures. Interpréter l'Ecriture d'après l'Eglise, c'est respecter le rapport fondateur qui relie l'Eglise et l'Ecriture. Sous peine de dénaturer son objet, la lecture critique de la Bible ne peut se réduire à un simple chapitre de l'histoire des religions. La méthode historique ne doit pas se couper de l'inspiration théologique.

Il n'en reste pas moins que la lecture historico-critique de la Bible ruine une certaine forme d'exégèse littérale pratiquée au XIX^e siècle, à laquelle les théologiens ont eu tort de faire crédit et d'accorder une valeur absolue. A la différence de la lecture théologique pratiquée par l'Eglise ancienne, quel appauvrissement spirituel inflige aux Ecritures ce littéralisme moder-

⁴⁵ *Souvenirs personnels*, 144.

⁴⁶ Les conférences de Toulouse viennent de faire l'objet d'un mémoire de maîtrise en théologie présenté à l'Institut catholique de Paris en juin 1989: STÉPHANE AULARD, *La méthode historique et critique, Les débuts de la nouvelle exégèse (Autour des conférences de Toulouse en 1902)*, 228 p. multi-graphiées.

ne! Cette prétendue fidélité au texte, pratiquée par les conservateurs, Lagrange la décrit — mieux: la dénonce — « isolée, tournant toujours dans le même cercle, prenant tout à la lettre à force de suivre uniquement le sens littéral, oubliant qu'elle-même avait compris dans le sens littéral la métaphore et l'allégorie, nageant dans l'absolu, voyant des affirmations partout, et ne s'étonnant pas de posséder une histoire réelle et authentique de toute la race humaine dès les premiers commencements »⁴⁷. Or la Bible révèle l'histoire du salut, elle ne recèle pas les annales de l'humanité. Tout ce qui dans la Bible offre l'apparence de l'histoire n'est pas nécessairement une histoire: il faudra en juger à chaque fois d'après le genre littéraire des récits bibliques. Cela est surtout vrai de l'histoire primitive, dont le caractère propre l'éloigne autant du mythe que de l'histoire: les premiers chapitres de la Bible n'offrent pas une histoire de l'humanité, ni une de ses branches. « L'histoire primitive n'est pas de l'histoire proprement dite. »⁴⁸

Là-dessus s'achève la dernière conférence, donnée le 11 novembre⁴⁹. En dépit des intentions affichées par le P. Lagrange et des précautions prises par Mgr Batiffol, racontent les *Souvenirs personnels*, « il y eut cependant pas mal de bruit. On alla se plaindre à l'archevêché de la nouveauté de la doctrine. Mgr Germain [...] prit sur lui de calmer les mécontents, que je laisse à la malignité du lecteur le soin de découvrir... »⁵⁰. Sur

⁴⁷ M.-J. LAGRANGE, *La Méthode historique*, éd. augmentée, Paris 1904, 117-121 (citation p. 120).

⁴⁸ Toute la sixième conférence, où Lagrange écrit: « Nous avons commencé par le point le plus délicat. Je ne prétends pas avoir résolu une question si difficile [...]. J'ai cherché, du moins, et je crois n'avoir rien dit que réprouve le sens droit d'un chrétien et que condamne la méthode critique comme atteinte à la droiture qui est notre devoir » *ibid.*, 207-208.

⁴⁹ Outre les conférences, Lagrange avait pris la parole après la messe de rentrée, le matin du 4 novembre, comme le rapporte la chronique du BLE 4 (1903), p. i: *Messe du Saint-Esprit*. « A l'issue de la messe, Mgr Germain a prié un hôte vénéré de notre Institut de prendre la parole, et nous avons eu ainsi la consolation d'entendre le T.R.P. Lagrange, le savant et illustre dominicain, actuellement consultant de la congrégation romaine de *re biblica*. De quelle piété tendre et éclairée était faite son éloquence, quels conseils pratiques son expérience lui a suggéré de donner à nos étudiants sur l'accord de la piété et de l'étude, quel charme ému et quelle édification nous avons tous trouvés à l'entendre nous parler de la Vierge fidèle, c'est ce que pourraient seuls dire les auditeurs privilégiés de cette homélie. Que nos remerciements aillent jusqu'à lui dans la sainte cité de Jérusalem où il réside. »

⁵⁰ *Souvenirs personnels*, 116.

le moment, Lagrange, annonçant au maître de l'ordre qu'il regagne Jérusalem, se montre moins conscient de la gravité des réactions, mais plus explicite sur la personnalité des opposants.

« J'ai rarement été aussi occupé que ce mois-ci. Les conférences se sont terminées hier et je m'embarque demain à Marseille. Le P. Coconnier n'a pu être examinateur, car il n'est pas désigné pour la province; le P. provincial a nommé à sa place le P. Montagne, bachelier et professeur à l'Institut. Ces deux Pères approuvent l'impression, tout en étant très satisfaits de penser que vous pourrez constater par vous-même. Dès lors, conformément à vos instructions, je fais commencer l'impression, mais rien ne sera tiré avant que vous ayez envoyé votre approbation. Vous recevrez non pas la première épreuve, trop fautive, mais la seconde, de tout. Vous pourrez faire les changements que vous croirez nécessaires.

Ici, l'impression a été bonne, sauf quelques Jésuites qui ont été mécontents 1° de voir que notre ordre travaillait bien; 2° de voir que je m'appuyais sur leurs auteurs eux-mêmes. L'archevêque est venu une fois et m'a témoigné sa satisfaction.

Je vous serais très reconnaissant, mon Rme P., si vous aviez la bonté de faire parvenir à Sa Sainteté l'expression de ma profonde gratitude pour la création de la Commission biblique. Sans doute je n'ai aucun titre à lui témoigner mes sentiments d'admiration, mais si Sa Sainteté daigne en agréer l'hommage, j'en serai très touché. C'est un immense service rendu aux études auxquelles vous avez consacré ma vie. »⁵¹

Lagrange, persuadé que sa prestation à Toulouse n'avait rien de provocant, va se trouver au coeur de la mêlée sans l'avoir prévu ni voulu. Le recteur, en revanche, a senti aussitôt ce que les conférences avaient d'explosif; aussi s'empresse-t-il, dès le 19 novembre, de mettre en garde le maître de l'ordre contre les retombées prévisibles.

« C'est un devoir pour nous que de vous remercier d'avoir bien voulu autoriser le T.R.P. Lagrange à donner à Toulouse les six conférences qu'il vient de nous donner. Le succès en a été grand par l'intérêt des questions si actuelles qu'il a traitées. Cependant d'assez vives oppositions se sont produites, dont il était naturel que l'écho vînt jusqu'à moi. Elles tiennent, je crois, à ce que l'auditoire n'était pas, en certains de ses

⁵¹ Lagrange à Frühwirth, 12.11.1902.

éléments, préparé suffisamment à entendre tout ce qui lui a été dit, et c'est la faute de l'auditoire. Elles tiennent aussi à certaines pointes de controverse contre quelques exégètes ou publicistes appartenant à la Compagnie de Jésus, que le R.P. a critiqués avec beaucoup de justesse d'ailleurs: mais une exposition plus irénique aurait épargné au R.P. tout reproche. Enfin, la doctrine théologique du R.P. étant, croyons-nous, parfaitement sûre, il nous a paru que certaines applications de cette méthode étaient de nature à surprendre, à inquiéter des esprits d'ailleurs favorablement disposés: que serait-ce d'esprits mal disposés? Il m'a donc paru opportun, aussi bien pour la sécurité de votre ordre que de notre Institut, de prier Votre Révérence de vouloir bien faire examiner attentivement à nouveau le texte qui lui sera soumis des dites conférences, pour cette raison que l'examen qui en a été fait ici par deux de vos religieux antérieurement à ce qu'elles fussent prononcées devant l'auditoire de l'Institut, me paraît n'avoir pas suffisamment porté sur les imperfections très relatives que je vous signale, mais qui pourraient nous créer à tous des désagréments, le jour où les conférences seraient imprimées.⁵² Je compte, Révérendissime Père, sur votre prudence pour considérer ma démarche comme absolument confidentielle, et je vous prie d'agréer, avec tout mon respect, l'hommage de mes plus religieux sentiments. »⁵³

Suivant la manière de faire accoutumée pour les publications du Père Lagrange, l'approbation du maître de l'ordre serait donnée sur les épreuves (plus lisibles, pour les censeurs, que les manuscrits, mais susceptibles de subir tous les remaniements exigés)⁵⁴. En dépit des critiques soulevées par

⁵² Les piques dont se plaint le recteur ne devaient pas figurer dans le texte écrit. Celui-ci, à ma connaissance, n'a subi aucune retouche. Sans doute ont-elles fait partie des libertés que prend un orateur devant « la chaleur communicative de l'auditoire » (comme dit Lagrange dans sa lettre du 11.10.1902). D'après l'avant-propos de la 1^{ère} édition, si les conférences sont publiées, « c'est qu'il était à craindre que la parole seule, exposée à être mal comprise, ne donnât pas le bon résultat attendu: avec le texte imprimé, chacun peut juger par soi-même. » Seul l'imprimé fait foi et coupe court à tous les racontars.

⁵³ Batiffol à Me Frühwirth, 19.11.1902: AGOP XIII, 36096.

⁵⁴ Me Frühwirth à Lagrange, 18.11.1902 (en réponse à la lettre adressée par L. le 12.11): AGOP IV, 296, 359. « Le Rme P. attendra les épreuves des conférences avant de donner son approbation. Félicitations du succès. [...] Il a donné un exemplaire de son ouvrage au P. vic. gén. des Franciscains et il n'en a pas à offrir au souverain pontife. »

les conférences, — critiques sur lesquelles des explications ont été demandées par Rome au provincial de Toulouse⁵⁵, — l'approbation ne paraît pas avoir fait difficulté. « Le R.P. Paban, censeur, ayant un peu d'inquiétude pour la sixième conférence (l'histoire primitive), le Rme Père Frühwirth voulut la lire lui-même et donna l'imprimatur. »⁵⁶ Le livre, tiré à deux mille exemplaires, est publié à Paris au début de mars 1903, sous le titre: *La Méthode historique, surtout à propos de L'Ancien Testament*. La coïncidence, purement fortuite, avec la publication par Loisy de *L'Evangile et l'Eglise* conférait à l'ouvrage de Lagrange une actualité de surcroît⁵⁷. Le livre connaît un succès de librairie; épuisé en un an, il fait l'objet d'un second tirage, de deux mille exemplaires, qui sort en 1904 sous le titre abrégé: *La Méthode historique*⁵⁸. Le texte inchangé est précédé d'une « note pour le second tirage », dans laquelle Lagrange réaffirme avec force ses positions de principe.

Lagrange y revendique pour son compte le libre exercice des bonnes méthodes de critique et d'exégèse. « Quelque troublée que soit la situation, elle est moins fatale au catholicisme

⁵⁵ Cormier à Gallais, 29.11.1902: ADT, C 8408. « Que pensez-vous des critiques soulevées par les conférences du P. Lagrange? Avait-il avant communiqué son texte, ou l'a-t-on pour le faire imprimer? N'y a-t-il pas un peu de passion et d'esprit de corps? Il y a ici plusieurs personnages qui l'estiment et désirent qu'il fasse partie (ceci soit entre nous) des consultants de la Commission biblique, disant que ses connaissances peuvent être utiles et que cette qualité l'aidera à mieux se surveiller, pour ne pas démeriter et ne pas donner prise aux hostilités. »

⁵⁶ Mémoire justificatif rédigé par Lagrange à la demande de Me Theissing, 11.4. 1922: ASEJ.

⁵⁷ A la fin de l'avant-propos de la 1^{ère} édition figure un post-scriptum: « Au moment de donner le bon à tirer (2 février), je crois devoir rappeler que le livre de M. Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*, n'a paru qu'après que ces conférences ont été données. On verra assez que si la méthode historique est recommandée des deux côtés avec quelques formules semblables, il y a des différences radicales dans la manière d'envisager le Nouveau Testament. J'espère m'en expliquer plus tard. » Le post-scriptum ne figure plus dans le second tirage à cause de l'appendice: « Jésus et la critique des Evangiles », p. 220-259.

⁵⁸ Contrairement à ce qui est indiqué dans l'édition procurée par le P. Roland de Vaux en 1966 (coll. Foi vivante, 31), il n'y a jamais eu de 3^e édition parue chez Gabalda en 1907. Il faut regretter aussi que dans cette édition de 1966 les pièces liminaires (Avant-propos, Note pour le second tirage) n'aient pas été reproduites. Quant à la traduction anglaise publiée à Londres en 1906 (BRAUN, n° 444), elle a été effectuée sur le second tirage, alors que, d'après une lettre du traducteur à Lagrange le 14.7.1904, Mgr Bourne, afin d'épargner Loisy, aurait préféré une traduction de la première édition, donc sans l'appendice « Jésus et la critique des Evangiles »: ASEJ.

que la stagnation d'il y a vingt ans. Le pis est qu'on était content de soi, ignorant même ces *irrisiones infidelium* dont saint Thomas affirme qu'on doit se garder. » La politique de l'autruche ne résout aucun problème brûlant. « C'est ici que la sincérité — même au prix d'un scandale passager — vaut mieux que la dissimulation qui perpétue le mal. » Comme la Bible est une matière mixte, l'exégète catholique doit soumettre ses travaux autant au jugement critique du monde savant qu'au jugement dogmatique de l'Eglise. « Ce qu'on débiterait alors sous le nom d'exégèse catholique ferait autant de mal à notre foi que des innovations téméraires, et tendrait à créer un état d'esprit qui ne serait pas digne de l'honneur intellectuel de l'Eglise. » Or l'exégèse nouvelle doit opérer un sévère décapage. Car, à côté des dogmes de foi, « les exégètes — non pas l'Eglise, souligne Lagrange — s'étaient imposé bon nombre de prétendus dogmes historiques et littéraires » dont le fardeau de plus en plus lourd est devenu « décidément intolérable pour un siècle initié à la connaissance de l'ancien Orient ».

« C'est sur ce point qu'il convient de faire la lumière, et d'écouter la critique. » Avec tous les ménagements désirables : « qui dit critique dit prudence et circonspection ; mais il est bon qu'on sache que nous avons toute liberté pour mettre à profit les connaissances du temps. » Les papes ont tracé la route à suivre. « Léon XIII, en créant la Commission biblique, et Pie X, en organisant le doctorat en Ecriture sainte, ont évidemment voulu que les études se meuvent dans le double esprit de respect du dogme et d'égards envers les travaux solides et consciencieux. Tous les catholiques croient cette conciliation possible ; l'avenir la montrera réalisée. »⁵⁹

Fière conclusion, magnanime assurément, trop optimiste à coup sûr : les premières réactions devant *la Méthode historique* auraient pu le faire soupçonner. L'éventail va de l'extrême gauche à l'extrême droite. Du côté de Loisy, d'abord, que Duchesne félicite pour son courage. « On m'a fait lire l'autre jour les conférences du Père Lagrange, publiées avec l'estampille des autorités, et j'ai constaté que ces gens si orthodoxes jettent par-dessus bord le plus clair de l'Histoire sainte. Inutile de vous dire que l'abominable style de cet auteur et la lâcheté dont il

⁵⁹ *La Méthode historique*, second tirage, p. XVIII-XX.

fait preuve en parlant de vous m'ont donné quelques nausées. Mais c'est tout de même drôle qu'on ait pu en venir là.»⁶⁰ Laberthonnière, lui, se sent plus proche de Loisy que de Lagrange: « J'achève de lire *la Méthode historique* du Père Lagrange. Dans l'ensemble, je trouve cela faible. L'auteur ne sait ni penser ni écrire. Il en est à croire que philosophie et théologie sont des affaires de sens commun. Il attend tout de l'histoire. Et dans ces conditions, il ne sait guère ce qu'il y a à chercher. Il est certain que Loisy est un autre homme.»⁶¹ Blondel fait preuve de plus de modération: « Les conférences du Père Lagrange à Toulouse viennent de paraître, — bien entendu avec l'imprimatur. Et, en somme, les hardiesses définitives s'y trouvent, sous des clauses protocolaires dont beaucoup sont légitimes, dont quelques-unes sont contestables; tout au moins on peut regretter qu'elles soient nécessaires.»⁶² Quant à l'un des champions les plus ardents de l'intégrisme, c'est dans « la Vérité française » qu'il pourfend Lagrange, l'accusant, au nom de la méthode historique, de se débarrasser du Pentateuque, « niant et affirmant sans preuves » au gré de sa fantaisie⁶³. « Au lieu de tant étudier les Allemands, ne vaudrait-il pas mieux repasser les Encycliques et les Décrétales et le concile de Trente? » Et de soutenir, contre Lagrange, que la femme formée d'une côte de l'homme est une « doctrine promulguée par Adam, ou plutôt par Dieu lui-même.»⁶⁴

A Rome, le volume a été offert en hommage aux cardinaux de la Commission biblique, sans que nul, du moins sur le moment, y trouve à redire. De Louvain vient à Lagrange l'appro-

⁶⁰ Duchesne à Loisy, 20.10.1903: MEFM 84 (1972) 298.

⁶¹ Laberthonnière à Blondel, 19.3.1903: cité par J. STEINMANN, *Friedrich von Hügel*, Paris, 1962, p. 151. Au contraire de Laberthonnière, Hügel éprouvait une grande estime pour Lagrange.

⁶² Blondel à Wehrlé, 13.3.1903: BW, t. 1, p. 120, note 64.1. Dès le 5.12.1902, Wehrlé avait signalé à Blondel comme à lire le résumé des conférences de Toulouse par le chanoine L. Maisonnewe dans la « Revue du clergé français », 1^{er} décembre 1902, 80-87.

⁶³ Chanoine V. Davin, dans la Vérité française, 5.10.1903, cité par E. POULAT, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste*, Paris 1962, 196. Le journal la Vérité française, né d'une scission de l'Univers en 1893, à la suite des consignes de Léon XIII sur le Ralliement, était le quotidien des catholiques fidèles à la vieille tradition. Sur ce que Lagrange pensait de ce journal, voir B. MONTAGNES, *Exégèse et obéissance*, Paris 1989, 30-31.

⁶⁴ La Vérité française, 8.10.1903: ASEJ, coupures de presse. - En décembre 1904 et janvier 1905, l'offensive de ce journal contre Lagrange sera menée par l'abbé Dessailly.

bation plus décidée de la part des hommes de science comme Albin Van Hoonacker (« Les principes que vous exposez et justifiez si bien, écrit ce dernier le 29 mars 1903, sont ceux que je considère moi aussi comme les seuls vrais »)⁶⁵ ou Paulin Ladeuze (celui-ci appuiera Lagrange quand la polémique contre lui battra son plein)⁶⁶. Cependant, en publiant *la Méthode historique* Lagrange s'aliénait définitivement le camp des conservateurs sans gagner pour autant l'appui des novateurs: les uns demeurent irréductiblement hostiles à toute distance prise envers la littéralité de l'Écriture, les autres ne pardonneront jamais à Lagrange de s'être dressé contre Loisy au nom de la théologie. Lagrange gagnera ainsi la réputation fâcheuse, qui le suivra jusqu'à sa mort et même après, d'avoir ruiné l'historicité de la Bible. *La Méthode historique* va alimenter un contentieux inépuisable⁶⁷. Lagrange n'avait pourtant cherché qu'à ajuster la lecture savante avec la lecture croyante de l'Écriture; qu'il n'ait pas atteint cet objectif du premier coup, qu'il ait sans doute juxtaposé une conception trop positiviste de l'histoire à une conception trop fondamentaliste du dogme, c'est la marque d'une époque en recherche. L'essentiel était dans l'orientation irréversible qu'il imprimait aux études bibliques.

* * *

⁶⁵ Van Hoonacker à Lagrange, 29.3.1903: ASEJ, Lagrange, n° 85. Paulin Ladeuze, qui avait pris la défense de Lagrange contre les attaques du Jésuite Alphonse Delattre dans une note anonyme de la RHE, avait à son tour été agressé par Delattre dans « La Revue apologétique » (belge) du 16 avril 1905. « Mon évêque et le recteur de l'université m'ont prié de me taire. Ceci vous explique, mon R.P., pourquoi je ne suis pas revenu, dans notre numéro de juillet, sur la fameuse note. Sur tout ce qui concerne le P. Delattre, la consigne est de se taire et de ronfler! » Il faut signaler aussi les encouragements que Mercier a donnés à Lagrange: lettre du 27.6.1903, dans *Souvenirs personnels*, Pièce justificative 18, p. 342-343. Et déjà Mercier à Lagrange, 28.12.1902: ASEJ, Lagrange, n° 50.

⁶⁷ Le principal adversaire de *la Méthode historique* a été le Jésuite belge ALPHONSE DELATTRE: 1) *Autour de la question biblique. Une nouvelle école d'exégèse et les autorités qu'elle invoque*, Liège 1904 (préface du 4 avril, imprimatur du 2 mai). 2) *Le Critérium à l'usage de la nouvelle exégèse biblique. Réponse au R.P. M.-J. Lagrange O. P.*, Liège 1907 (imprimatur du 4 octobre). 3) *Une lumière sous le boisseau*, dans « La Revue apologétique », Bruxelles, 10 (1908-09) 204-218 (numéro de juillet-août). Les lettres de Lagrange concernant la polémique avec A. Delattre ont été publiées par moi dans *Exégèse et obéissance*. Le père Cormier, maître de l'ordre, n'a jamais permis à Lagrange de se défendre publiquement contre les attaques de son adversaire.

Le Saint-Siège, du reste, reconnaissait le service rendu à l'Eglise par l'Ecole de Jérusalem⁶⁸: Lagrange, nommé consultant de la Commission biblique le 26 janvier 1903, était convoqué à Rome le 1^{er} février. Le cardinal Rampolla, président de la Commission, demandait au nom du pape que le directeur de la « Revue biblique » vînt s'établir à Rome, pour y publier la revue qui deviendrait l'organe officiel de la Commission (suivant un contrat conclu entre les deux parties, puis approuvé par le pape le 28 mars), et pour y fonder un institut de hautes études bibliques (que le pape désirait créer, mais sans disposer d'aucun moyen à cet effet)⁶⁹. « Si Léon XIII avait vécu deux mois de plus, cet institut était créé, note un secrétaire de la Commission biblique: *il eût été la perte de l'Eglise* (réflexion de M. Vigouroux au Père Fonck). Ce qui en avait jusque-là empêché la réalisation, c'est qu'on n'avait pu trouver le local convenable. »⁷⁰

Une quinzaine de jours avant Pâques (qu'on fêtait cette année-là le 12 avril), le Père Lagrange sollicita la permission de retourner à Jérusalem, pour quelque temps du moins. « Oui, répondit Léon XIII, retournez à Jérusalem pour la Pâque, puis vous reviendrez; je vous ferai travailler auprès de nous. »⁷¹ Lagrange ne devait jamais revoir Léon XIII, décédé le 20 juillet. L'élection de Pie X, le 4 août suivant, allait mettre au placard les projets formés sous le pontificat précédent et ouvrir, pour l'exégèse historico-critique, un temps d'épreuve.

⁶⁸ L'ordre des Prêcheurs avait pris les devants en décernant à Lagrange, en 1901, la maîtrise en théologie. Me Fröhwrth à Séjourné, 29.8.1901: AGOP IV, 308, 109. « Le Rme P. enverra à Jérusalem les lettres de son magistériat, si le P. Lagrange ne peut venir à Rome avant son retour en Terre sainte. » M.-J. Lagrange créé maître en théologie par le Rme P. général, 29.9.1901: AGOP IV, 296, 328. - Lagrange à X. Faucher, 19.11. 1901: ADP, fonds Faucher. « A Rome, le P. général a bien voulu lui-même me remettre l'anneau de maître en théologie. J'y répugnais un peu pour ne pas le compromettre, mais enfin j'ai cédé aux instances du P. prieur. A Rome, on avance lentement mais sûrement. Si le prochain règne ne marque pas une réaction violente, nous pourrions marcher. Je suis autorisé à faire imprimer un commentaire des Juges. Ce pas fait, les autres volumes suivront. Naturellement il faut encore beaucoup de prudence. »

⁶⁹ Outre le mémoire rédigé par Lagrange le 1.9.1916 à destination de Me Theissling (*Exégèse et obéissance*, lettre 287, 424), le même épisode figure dans le mémoire du 11.4.1922 destiné au maître de l'ordre et sans doute, par lui, au pape: ASEJ, minute autographe. Voir appendice.

⁷⁰ Pro-memoria (non daté) de Jean-Baptiste Frey, conservé aux Archives de la Commission biblique, publié par F. TURVASI, *Giovanni Genocchi*, 220. Suivant ce document, Poels, Minocchi, Genocchi, Prat auraient été professeurs à l'institut projeté.

⁷¹ *Souvenirs personnels*, 153.

DOCUMENTS

Le dossier de pièces d'archives comprend deux parties. La première (documents 1-19), éclairant le contexte des polémiques provoquées par l'intervention de Lagrange au congrès de Fribourg, présente la correspondance échangée entre l'Ecole biblique et le maître de l'ordre durant l'année 1899. La seconde (documents 20-29), montrant les mesures d'ouverture prises par Léon XIII en fin de pontificat, révélant aussi l'incertitude qui suit la disparition du pape Pecci et l'élection du pape Sarto, porte sur l'année 1903. La suite de la correspondance entre Jérusalem et Rome à partir de janvier 1904 se trouve dans mon volume *Exégèse et obéissance, Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1916)*, Paris 1989.

Les textes sans référence d'archives proviennent tous de AGOP XI, 66000. Les sigles et abréviations sont ceux utilisés dans mon précédent article de l'*Archivum Fratrum Praedicatorum* 59 (1989) 297-369.

1

1899, 25 janvier. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange. - AGOP IV, 330/1, 321.

Le Rme P. refuse de demander la dispense de passer l'examen de doctorat pour deux prêtres qui n'ont pas fait deux ans de théologie à Jérusalem.

Il demande un rapport sur l'*andamento* du collège.

Il rappelle au Père qu'il ne doit pas publier son ouvrage sur le Pentateuque sans sa permission; qu'il ne doit pas traduire pour la *Rassegna nazionale* son article sur « les sources du Pentateuque » et le prie de suivre en tout les conseils donnés aux Franciscains par le souverain pontife.

2

1899, 6 février. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

[...] Pour la *Revue biblique*, je crois pouvoir dire qu'on a suivi vos instructions, et avec plus de prudence encore. Ainsi pour l'article sur Tobie (numéro de janvier), j'ai refusé de l'insérer sans une note expresse rédigée par M. Vigouroux et M. Captier, supérieur

général de Saint-Sulpice, qui en partageaient avec nous la responsabilité¹.

Pour l'article italien, l'initiative ne venait pas de moi, je me suis contenté de répondre à la demande de M. Minocchi que, pour moi, je ne faisais pas d'opposition, mais qu'il se munit des approbations nécessaires. Je vais lui écrire encore plus absolument de ne rien faire, s'il en est encore temps, car je n'ai rien su.

Mgr le patriarche a montré à un prêtre une lettre du 20 janvier de S. Em. le cardinal préfet de la Propagande, conçue en termes généraux: en réponse à vos instances dans l'affaire de la *Revue biblique*, j'ai à vous dire que le P. général des Prêcheurs m'avait promis d'envoyer à Jérusalem un homme sûr, pour voir l'esprit du P. Lagrange; depuis, j'ai déféré au Saint-Office deux autres numéros de la *Revue biblique* qui m'ont été envoyés (par qui?) (31 décembre); lorsque l'affaire sera terminée, je vous donnerai une réponse définitive.

Je suis un peu surpris que vous paraissiez me croire capable de faire imprimer ma *Genèse* sans votre permission. Grâce à Dieu, une pareille pensée est loin de moi. Je sens douloureusement notre infériorité dans les études critiques, mais je sais très bien qu'on ne remédie à rien dans l'Eglise en dehors de l'obéissance.

Pour mon enseignement (il m'est pénible de me rendre témoignage à moi-même), il est conforme à ce que j'ai imprimé dans mes articles. Afin que vous puissiez en juger plus facilement, je vous envoie un article sur le déluge, que je destinais au numéro d'avril²; si vous ne jugez pas opportun qu'il paraisse (il suffit de lire la fin), vous seriez assez bon pour me le dire. [...] La *Revue biblique* est reçue dans tous les milieux catholiques intellectuels et, pour les protestants, elle est une marque de l'activité intellectuelle des catholiques.

La *Revue thomiste* m'a défendu contre le P. Méchineau, mais très maladroitement, en paraissant supposer que le Saint-Père nous visait dans les Franciscains³. Il ne faut pas oublier que nous avons

¹ EMMANUEL COSQUIN, *Le livre de Tobie et l'histoire du sage Ahikar*, dans RB 8 (1899) 59-82. Note préliminaire: « Quand une question sérieuse se pose chez les savants sérieux, la vieille maxime d'opportunité: *quiescit non movere* ne peut plus être invoquée, même par les plus prudents, et que, sans attendre une attaque en règle de la part des adversaires, il importe de voir les catholiques, ceux du moins que leurs études spéciales ont préparés à cette mission, aborder de front les difficultés nouvelles. »

² L'article, refusé ensuite, est conservé en épreuves (datées du 25.2.1899): AGOP XI, 65800/2.

³ Compte rendu par le P. Ambroise Gardeil, en janvier 1899, de l'article des *Etudes*, le 5 novembre 1898, sur l'origine mosaïque du Pentateuque: RT 6 (1898) 776-779. « On peut penser aussi que la direction des *Etudes* a pressenti un passage de la lettre adressée depuis par le Souverain Pontife au Révéren-

en avant-garde toute une école, très nombreuse, qui nous considère comme arriérés: c'est ceux-là que devra atteindre le premier avertissement.

3

1899, 14 février. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

J'ai reçu vendredi 10 votre lettre du 28-29 janvier⁴ et aujourd'hui celle du 5⁵. Les lettres ne se perdent pas; inutile de les recommander, cela ne fait que les retarder. J'ai cédé aussitôt la régence au R.P.M. Azzopardi⁶ — malgré son opposition, mais je ne pouvais vraiment pas me dispenser de le faire. Comme vous ne me disiez rien de mes cours, je me suis mis à sa disposition pour cesser ou continuer: il m'a dit de continuer, ce que je fais. J'avais déjà envoyé à Rome l'article sur le déluge; je dirai à Paris de le renvoyer jusqu'à vos ordres.

Je vous ai dit dans une lettre suivante tout ce que je savais de Mgr Piavi. J'envoie ci-joint copie de la lettre de Son Em. le cardinal Satolli⁷.

dissime Père Ministre général des Franciscains et que ne trouvant pas son adresse suffisamment explicite elle aura voulu, avec quel à propos d'autres que moi le diront, mettre les points sur les i, afin quel nul n'en ignore.»

⁴ Me Frühwirth à Lagrange, 28.1.1890: publiée dans *Souvenirs personnels*, pièce justificative 13, p. 322-328. Un post-scriptum du 29 demandait à Lagrange d'abandonner au P. Azzopardi l'office de régent.

⁵ Me Frühwirth à Lagrange, 5.2.1899: AGOP IV, 330/1, 321. «Le Rme P. général le prie de s'abstenir au congrès scientifique qui se tiendra à Rome. Inutile de consulter S. Em. le secrétaire d'Etat. Défense à la RB de s'en occuper. - Donner copie de la lettre de S. Em. le cardinal Satolli et du passage incriminé du P. Zanecchia. - Rapport sur les attaques de Mgr Piavi. Prudence de nouveau recommandée; ne pas faire imprimer d'articles sans révision.»

⁶ Alfonso Azzopardi OP (1861-1878-1917), de la province de Malte. Consacré à l'enseignement de la philosophie et de la théologie au collège S. Thomas d'Aquin (Rabat), puis professeur de philosophie à Bologne (1891-1894), il fut nommé par Me Frühwirth professeur de théologie dogmatique à Saint-Etienne de Jérusalem (1894-1902) et régent des études. Il fut promu maître en théologie durant son séjour en Terre sainte (1896). Nommé au sanctuaire de Pompéi (1904-1906), il retourna ensuite dans sa province, où il exerça les charges de maître des novices, professeur de dogme et régent. - Le 12 février, dès les instructions reçues, Lagrange expédie un télégramme à Me Frühwirth: «Vos désirs accomplis. Lagrange.»

⁷ Publiée dans *Souvenirs personnels*, 100.

Pour le P. Zaneccchia⁸, je n'ai plus son ouvrage. Le passage qu'il a cité de la *Revue biblique* est, selon moi, le plus fâcheux qu'on puisse alléguer contre nous au point de vue théologique. Cependant il faut le prendre dans son ensemble, qui se réfère au cardinal Franzelin: les expressions incorrectes s'appliquent donc seulement au style. *Revue biblique*, 1893, p. 434 et 435. Pour la défense de la *Revue biblique* en général, ne jamais perdre de vue la position prise par nous et reconnue par la *Quinzaine* comme intermédiaire entre le statu quo et la critique sans théologie: ce passage est très important, *Revue biblique* 1898, p. 465 et 466, *progressive, strictement traditionnel*⁹; c'est l'idée que se fait de nous le public intelligent. Cajetan était thomiste.

Si vous désirez voir d'avance tout le numéro d'avril, le P. Séjourné vous le ferait envoyer: mais une telle centralisation est-elle opportune? Faut-il que vous preniez personnellement la responsabilité de tout? Et ne suffit-il pas que nous suivions les règles canoniques? Le principe de traiter de l'Écriture dans une revue spéciale a été formellement approuvé par la lettre de Sa Sainteté. Je suis vraiment fâché de vous causer tant d'ennuis, mais il me semble vraiment qu'ils ne sont que le résultat de la jalousie et de l'ignorance, et, en somme, le revers d'une médaille qui n'est pas sans honneur.

Avec la permission du T.R.P. prieur, j'ai envoyé un article (que vous recevrez) au *Bulletin* de l'Institut de Toulouse¹⁰ et un autre à *American Eccles. Review*¹¹; je les crois sans danger.

Si vous désirez ma présence à Rome, j'irai au premier signal, mais je ne crois pas devoir m'y rendre sur une simple permission.

Nous continuons à travailler dans la paix.

Veuillez agréer l'expression de mon profond respect et de mon obéissance et me bénir.

⁸ Domenico Zaneccchia OP (1844-1860-1900) de la province Romaine, ancien professeur à Saint-Etienne (*Souvenirs personnels*, 57-58). La discussion se rapporte, semble-t-il, à son livre *Divina inspiratio sacrarum scripturarum ad mentem S. Thomae Aquinatis*, recensé par Lagrange dans RB 8 (1899) 335.

⁹ « Tout en professant la maxime de suivre une méthode exégétique véritablement progressive, ils entendent en même temps ne pas répudier le caractère strictement traditionnel »: ainsi Margival caractérisait-il la RB. Sur quoi Lagrange conclut: « C'est bien cela, et on ne saurait mieux dire ». RB 7 (1898) 466.

¹⁰ *L'esprit traditionnel et l'esprit critique. A propos des origines de la Vulgate*, dans BLE 1 (1899) 37-50. Signe de l'importance accordée à cet article: il a fait l'objet d'une recension dans le bulletin d'avril 1899, RB 8 (1899) 325-326.

¹¹ *The Revealed Form of the Divine Name*, dans *Eccles. Rev.* 20 (1899) 587-599.

4

1899, 15 février. Le Caire. - E. Le Vigoureux, prieur de Saint-Etienne, à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 30.

Mon T.R.P.

La lettre recommandée du Rme P. général contenait le chèque ci-joint, intérêts des 10.000 francs prêtés à Fribourg.

Le Rme Père ajoute textuellement: « Je ne suis pas sans inquiétude pour l'avenir du collège de Saint-Etienne, si mes observations faites ne sont pas mises en pratique par le T.R.P. Lagrange et les rédacteurs et réviseurs de la *Revue biblique*. Parlez au P. Lagrange et priez-le en mon nom de prendre garde ».

Je ne puis que vous transmettre ces paroles si graves du chef de l'ordre.

Je crois que si nous voulons sauver l'oeuvre de Saint-Etienne, en vous préservant vous-même, il est plus que temps de s'arrêter. D'après la lettre du Rme P. général, il me paraît évident que les réclamations ne cessent point. Elles ne viendraient pas seulement de Jérusalem. Je reçois une lettre où l'on me dit qu'en France on n'est pas content de l'article sur Tobie et qu'il est des Pères qui interdisent à leurs pénitents la lecture de la *Revue*.

Je vous conjure, mon Père, de ne pas laisser distraire votre esprit du point sérieux par la question *adjacente*, je veux dire par la question de savoir d'où viennent ces réclamations, leurs mobiles et leur valeur intrinsèque. Quand un bateau est menacé de sombrer, on ne perd pas de temps à examiner l'origine de la tempête.

Je voudrais être auprès de vous dans ce moment difficile et partager vos inquiétudes. Il va sans dire qu'au moin[dre] incident, je retarderais mon voyage en France et rentrerais à Jérusalem. Soyez assez bon de me tenir au courant, au besoin par télégramme. En attendant, je crois qu'il serait très sage de retarder encore l'apparition de votre article sur le déluge. Il faut tout faire, d'ailleurs, pour faciliter au Rme P. général sa tâche de pacificateur.

[...] Croyez, mon T.R.P., à mon fraternel dévouement ¹².

¹² Etienne Le Vigoureux OP (1848-1871-1922), prieur de Saint-Etienne (1895-1901), a été le bâtisseur de la basilique: première pierre le 10.12.1895, consécration le 3.5.1900. Il n'accordait pas à l'activité scientifique de l'Ecole autant d'attention qu'au chantier des bâtiments. Lagrange, qui le soupçonnait d'alarmer le maître de l'ordre, a rajouté une note sur la lettre du prieur: « 10 octobre 1934. Je me demande si le P. Le Vigoureux n'avait pas exprimé ses craintes: en même temps il s'opposait à l'assignation du P. Séjourné à Paris comme secrétaire. »

1899, 16 février. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange¹³.

Molto Reverendo e Caro Padre Baccelliere,

Ricevetti a suo tempo il telegramma, che mi inviaste in data del 12 corrente mese, e più tardi ebbi la Vostra cara lettera del 6 febbrajo, accompagnata dal manoscritto e dai 2 numeri dell'*Echo mensuel*.

Per ciò che spetta il Signor E. Heinlein, mi occorre il nome suo di battesimo, senza di cui non si potrà fare una regolare domanda alla S. Congregazione.

Sono spiacente della sorpresa sfavorevole che vi cagionò il mio contegno sulla revisione dei vostri articoli destinati a pubblicarsi nella *Revue biblique*. Da ciò non dovete dubitare della mia antica stima e deferenza per Voi; pensando che io fui indotto, mio malgrado, a queste disposizioni per ragioni estrinseche, ma di suprema convenienza nelle circostanze attuali. Queste stesse ragioni di suprema convenienza mi impongono l'obbligo di sconsigliarvi dalla pubblicazione dell'articolo sul diluvio di cui mi mandaste le bozze. Credetemi, Padre mio, non è il momento opportuno per siffatta pubblicazione, e perciò provvedete, affinché il numero di aprile apparisca surrogato da un altro lavoro scientifico, che non possa dare appiglio a censura di sorta. Spero che non prenderete in mala parte questi miei consigli e queste mie determinazioni. Anzi vorrete continuare a nulla pubblicare sulla *Revue biblique* senza il mio previo consenso, il quale non mai Vi sarà negato, se la pubblicazione sarà creduta *hic et nunc* opportuna. Non potete immaginarvi l'interesse che io prendo per i Vostri studi e per accattare un voto di approvazione da nostri teologi d'ogni eccezione maggiore, che sia tetragono a tutte le critiche degli avversari.

Per Vostra norma, amo notificarvi che i revisori dei Vostri articoli sono dei Padri che Vi vogliono bene, intelligenti e periti nella materia. Questi sono i PP. Maestri: fr. T. Esser¹⁴, in Roma, V. C. Hi, ed il P. Reg. Walsh¹⁵, Professore di Scrittura Sacra e di lingue orientali, nel Collegio di Maynooth, presso Dublino in Irlanda.

¹³ La minute autographe des lettres 5 et 6 a été conservée à Rome.

¹⁴ Thomas Esser OP (1850-1879-1926) de la province d'Empire, professeur de théologie à Maynooth, puis à la faculté de théologie de Fribourg, enfin au collège Saint-Thomas de Rome; secrétaire de la congrégation de l'Index en 1900; nommé évêque lors de la fusion de l'Index avec le Saint-Office en 1917.

¹⁵ Réginald Walsh OP (1855-1871-1932) de la province d'Irlande faisait figure d'expert à cause de sa connaissance de l'hébreu et du grec (langues qu'il sera appelé à enseigner à Rome, au collège Saint-Thomas, puis à l'Angelicum).

Mi è caro avvertirvi che quest'ultimo si offre anche a scrivere qualche lavoro per la *Revue biblique*. Sarebbe mio desiderio che inviate quanto prima il Vostro studio sulla *Genesi* al P. Walsh. Egli sta appunto professando e comparando la *Genesi* coi ritrovati degli scienziati ed alli critici moderni.

Vi sarei grato se mi parlaste ancora una volta del disegno formato dagli Assunzionisti, di cui mi faceste cenno anni sono.

Vi saluto e benedico e mi raccomando alle Vostre orazioni.

Con molta stima, mi dico

Vostro

devotissimo e affezionatissimo
fr. Andrea Frühwirth
Maestro Generale dei Predicatori.

6

1899, 17 février. Rome. - Me Frühwirth à D. Sertillanges, secrétaire de la *Revue biblique*.

Mon R.P.

Je ne crois pas opportun de laisser imprimer l'article du P. Lagrange sur le déluge dans le numéro du mois d'avril de la *Revue biblique*. J'ai déjà averti le P. Lagrange de ma décision. Il vous enverra probablement un autre article qui sera substitué au premier.

Je vous prie de faire tirer trois ou quatre copies de l'article sur le déluge et d'envoyer un exemplaire au T.R.P. Walsh, professeur au collège de Maynooth, près Dublin, en Irlande, et les autres à moi-même.

Je vous bénis de coeur en demandant le secours de vos prières.

7

1899, 21 février. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Je crois devoir vous prévenir que j'adresse au cardinal Satolli, comme préfet des études, une *lettre privée* touchant le but et l'esprit de la *Revue biblique* [= *Mémoire de 1899, Souvenirs personnels*, pièce justificative 14, p. 328-334].

Comme ce n'est point une démarche officielle, je ne me suis point cru obligé à l'envoyer par vos mains, pensant que vous aimeriez autant n'en être pas responsable. Il n'est d'ailleurs nullement question des dispenses; c'est une simple apologie de nos tentatives.

Veillez agréer [...].

8

1899, 23 février. Rome. - Me Frühwirth à R. Monpeurt, provincial de France. - ADP.

La *Revue biblique*, fondée par le T.R.P.M. fr. Marie-Joseph Lagrange, jouit d'une juste réputation et mon plus vif désir est qu'elle continue à mériter la haute considération du monde savant.

Comme le directeur, à cause de son éloignement à Jérusalem, ne peut régler tous les détails, j'ai nommé le R.P. Dalmace Sertillanges¹⁶ secrétaire de la dite Revue, et, sous votre direction, je le charge de veiller sur la rédaction.

Veillez donc recommander à ce Père une grande prudence dans le choix des articles à insérer, et priez-le d'écarter tout travail qui ne s'inspirerait pas du sens traditionnel de la sainte Ecriture et pourrait passer pour une nouveauté ou dangereuse en elle-même, ou scandaleuse pour des esprits non encore familiarisés avec ce genre d'études. En outre et vu des circonstances, il faut absolument empêcher toute polémique avec les PP. Franciscains au sujet des Lieux saints.

Pour que mes intentions soient fidèlement suivies, je crois devoir prendre des dispositions qui assureront la bonne administration de la Revue et diminueront votre responsabilité. En conséquence, je réserve l'approbation des articles du T.R.P. Lagrange à des examinateurs spéciaux, que seul le général pourra nommer, et à cet effet je désigne les P.M. fr. Thomas Esser, 41 via Condotti, Rome, et fr. Réginald Walsh, professeur au collège de Maynooth, près Dublin, Irlande.

Quant aux autres collaborateurs de la *Revue biblique*, qu'ils appartiennent ou non à l'ordre des Frères Prêcheurs, ils devront soumettre leurs articles à deux examinateurs que vous désignerez

¹⁶ Dalmace Sertillanges OP (1863-1884-1948) de la province de France était professeur à l'Institut catholique de Paris. Voir *Dictionnaire de spiritualité* XV, col. 668-671.

parmi les Pères suivants: T.R.P.M. fr. Jacques Monsabré, Antonin Villard, T.R.P. fr. Ambroise Gardeil, Benoît Schwalm, R.P. fr. Dalmace Sertillanges.

9

1899, 24 février. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Je reçois ce matin votre lettre du 16 février. Je ne sais ce que l'on peut vous écrire, mais je ne crois pas avoir témoigné du mécontentement de ce que vous exigez que mes articles vous soient envoyés. Tout au plus j'aurais pu m'étonner que vous reveniez si tôt sur le règlement que vous aviez signé en août pour la *Revue biblique*¹⁷, car depuis ce temps mes articles ont été assez inoffensifs, mais je sais très bien que vous n'agissez que par prudence et affection pour nous.

Dans votre dernière lettre, vous dites que je ne dois rien écrire dans la *Revue biblique* sans cette précaution, mais j'interprète cette parole dans le sens de l'ordre donné à la lettre précédente, d'articles, soit de fond soit de mélanges, et je continuerai à ne pas vous envoyer les recensions et les bulletins, à moins que vous ne m'en donniez l'ordre exprès. Quant à recevoir des articles du P. Walsh, il faudrait qu'il changeât beaucoup, car j'ai dû lui renvoyer un article tout à fait inférieur. Je ne pense pas que ce soit votre intention d'abaisser le niveau scientifique de la *Revue biblique*.

Quant à envoyer ma *Genèse* à ce Père, j'en donnerai l'ordre aussitôt, *puisque c'est votre désir*, mais je compte que Votre Paternité lui recommandera une absolue discrétion et qu'il me la renvoie sans trop tarder. Puisque ce n'est pas en vue d'un examen pour la publier, je ne vois pas sans crainte l'usage qu'il en pourra faire pour lui-même.

Je ne puis absolument me rappeler ce que je vous ai dit des Assomptionnistes... Ils ne viennent plus qu'aux conférences¹⁸.

Je supplie Votre Paternité de ne pas me demander de ne soulever aucune critique: je n'obtiendrais pas ce résultat même en me taisant. Il y a en France des Pères, les mêmes probablement qui ne lisent que les journaux, qui interdisent à leurs pénitents la

¹⁷ AFP 59 (1989) 364, document 25.

¹⁸ L'enseignement biblique de l'Ecole paraissait trop critique pour leurs jeunes religieux: AFP 59 (1989) 337, note 13.

Revue biblique! Que puis-je faire pour désarmer un pareil parti pris, de gens qui se font juges avant ceux qui ont compétence?

Je suis tout prêt à abandonner la *Revue biblique* comme la régence, mais je ne prendrai pas les devants pour ne pas paraître agir par amour-propre blessé: je continuerai jusqu'à ce que vous me disiez de passer à un autre, mais je ne puis renoncer à satisfaire tous ceux qui sont contents pour donner satisfaction à quelques mécontents sans mandat. Il a paru dans la *Revue du clergé français* (15 février), revue très répandue, un article où on me reproche plutôt trop de modération.

Je suis très sensible à tout ce que vous me dites de si bon; si je n'avais connu vos sentiments très bienveillants et très paternels, je n'aurais vraiment pas pu faire ce que je fais ici.

Veuillez me bénir et agréer l'expression de mon profond respect et de mon obéissance.

[P.-S.] Voilà encore que je me suis laissé aller à ma mauvaise humeur; j'espère que Votre Paternité me pardonnera en considérant combien il m'est dur d'être jugé si sévèrement dans l'ordre par ces Pères dont je viens d'apprendre qu'ils interdisaient la *Revue*, quand je n'ai jamais travaillé que pour l'ordre et l'Eglise, mais il est vrai sans jamais les détacher et sans esprit particulier sectaire.

10

1899, 7 mars. Paris. - Sertillanges à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 32.

Très Révérend et bien cher Père,

Je suis affreusement en retard avec vous. Pour un « secrétaire », je n'ai pas la plume prompte. Il est vrai que je suis secrétaire si peu! Je dois vous avouer que ce titre-là me fait un peu rire. Je n'en exerce pas la charge, et le titre ne figure nulle part. Alors? — Alors on est tranquille à Rome et cela suffit.

Vous savez qu'il y a eu encore des peurs¹⁹, et des mesures prises en raison de ces peurs. Elles sont les suivantes en ce qui me

¹⁹ Qu'à ce moment-là les milieux romains aient eu peur de Lagrange, on en trouve confirmation dans une lettre de Genocchi à Fracassini, 3.3.1899 (*Carteggio Genocchi*, I, n° 309), dans une lettre de Duchesne à Loisy, 16.3.1899 (MEFRM 84 [1972] 294), dans une lettre de Genocchi à Loisy, 6.4.1899 (*Carteggio Genocchi*, I, n° 313).

concerne. Je suis donc secrétaire, sans secrétariat du reste, attendu que le Rme Père est toujours d'avis que le P. Séjourné organise les numéros de concert avec vous et sous votre direction.

De plus on me charge de « veiller sur la rédaction » et cela « sous la direction du P. provincial de France ». Cette seconde clause n'est pas très claire dans la forme; mais, d'après le contexte et le commentaire du P. provincial, cela vise simplement la constitution d'un comité d'approbation fonctionnant sous le regard du provincial de Paris, qui d'ailleurs ne s'en occupera aucunement, vous le pensez bien. On lui fait simplement la politesse, étant donné que les approbateurs désignés sont ses subordonnés, de souligner son droit de contrôle sur leur travail. Tout cela, vous le voyez, est de pure forme²⁰.

Quant aux examinateurs désignés, ce sont: le P. Monsabré, le P. Villard, le P. Gardeil, le P. Schwalm et votre serviteur. Tous les articles devront être examinés d'une part par moi, d'autre part par l'un des quatre autres susdits. Le P. provincial, qui m'impose d'être toujours l'une des deux, me laisse le choix du second. Je m'adresserai, bien entendu, à Flavigny²¹.

3°. On nous recommande la prudence, et en conséquence on nous invite à exclure les articles de polémique avec les Franciscains (pour le moment), et les articles « qui pourraient paraître scandaleux pour des esprits non encore familiarisés avec ce genre d'études ». J'ai pensé un moment écrire à Rome au sujet de cette clause, qui me semble bien ambiguë; mais, réflexion faite, je crois préférable de rester tranquille.

Le P. provincial m'assure que le P. général ne blâme aucune-ment la marche générale de la Revue, qu'il recommande simple-ment la prudence. Me faire redire cela en d'autres termes est inu-tile et pourrait être dangereux. Au fond, on nous rappelle le concile de Trente; nous le connaissions. D'ailleurs le P. général remar-que dans sa lettre que « la *Revue biblique*, fondée par le T.R.P. Lagrange, jouit d'une juste réputation et que son plus vif desir est qu'elle continue à mériter la haute considération du monde sa-vant ». Il ne s'agit donc pas de changer en rien le genre de la Revue. Je crois qu'il faudra simplement y regarder de très près

²⁰ S'adressant sans doute au provincial Monpeurt le 28.2.1899, Sertillan-ges formule des réserves sur le nouveau statut imposé à la revue, ainsi que sur la fonction de secrétaire qui lui est confiée: « La situation qui est faite au P. Lagrange me semble si fausse qu'il me semble bien difficile d'abord qu'il l'accepte, et ensuite qu'il puisse la soutenir longtemps. Alors, je le répète, c'est la fin de la *Revue* »: ADP III.P.104.

²¹ S'adresser au studium de Flavigny a pour résultat d'éliminer Jacques Monsabré, le plus conservateur des censeurs désignés par Me Frühwirth.

dans l'expression des choses, et garder une certaine réserve sur les sujets les plus brûlants.

Le seul point qui peut embarrasser la route de la Revue, c'est cette nécessité nouvellement imposée de faire revoir les articles en France, au lieu de se contenter de l'approbation que vous pouviez faire donner sous vos yeux. J'espère que vous ne verrez rien là de pénible pour vous personnellement; car ce n'est, en somme, que le contrôle ordinaire de l'ordre, et qu'il s'exerce à Paris ou à Jérusalem, à votre point de vue personnel cela ne change rien; mais je sais bien que c'est une entrave de plus dans le fonctionnement d'une administration déjà si difficile en raison des distances.

Que voulez-vous, nous ferons tout le possible pour que rien n'en souffre trop, et quant à la façon dont personnellement j'exercerai ma charge, je n'ai pas besoin de vous dire, n'est-ce pas, que ce sera dans un esprit de confiance et de respectueuse sympathie. J'estime trop vos travaux, je suis trop heureux et fier de ce que vous faites, de ce que fait votre *Revue biblique* — car elle est bien vôtre — pour ne pas m'efforcer, bien loin d'être une entrave, d'être au contraire une aide dévouée, et au besoin un défenseur.

Me permettez-vous toutefois de vous communiquer une réflexion que je faisais dernièrement au P. Séjourné. Je crois que nous pourrions aider la faiblesse de nos critiques — je parle de ceux qui sont droits et bienveillants — en faisant grande attention à notre forme. La forme est souvent plus que le fond, aux yeux des gens qui ne peuvent juger que sur impression. Si nous avions sous les yeux, en exprimant des idées nouvelles, les gens que nos idées nouvelles peuvent scandaliser, peut-être s'exprimeraient-elles alors d'une façon plus acceptable à ce genre d'esprits. J'ai plus d'une fois éprouvé cette impression que l'auteur de tel ou tel article de la *Revue biblique* l'écrivait l'esprit tourné vers les rationalistes et les protestants, au lieu de parler comme à ses frères ou au nom de ses frères du catholicisme. D'autres ont cette impression et en sont heurtés infiniment plus que des conclusions mêmes, lesquelles exprimées autrement passeraient parfaitement bien.

Voyez, mon Père, s'il n'y aurait pas là quelque chose à prendre. Il serait si grandement à désirer que la Revue n'ait que des amis et des admirateurs parmi les gens intelligents et sans parti pris! Cela n'est pas encore le fait. S'il y avait si peu que ce soit de notre faute, n'est-ce pas qu'il serait prudent, et charitable, et religieux d'y remédier.

Croyez, mon Père, à mes sentiments bien respectueux et fraternels.

D. Sertillanges, secrétaire inutile.

P.-S. J'oubliais de vous demander ce qu'il faudrait pratiquement faire si un des examinateurs d'ici demandait des retouches à un article d'ailleurs accepté dans son ensemble. Vous écrire pour que vous demandiez ces retouches vous-même sera quelquefois impossible. Alors? Il me semble, d'autre part, peu convenable qu'un autre que vous demande des retouches à un article d'auteur étranger à l'ordre. Si vous avez une solution, faites-la moi connaître, je vous en prie. Sinon peut-être pourrait-on procéder par télégramme vous indiquant d'une façon générale qu'on désire des retouches, et alors vous pourriez écrire de votre côté à l'auteur que vous avez prié le secrétaire de lui indiquer vos desiderata. Voyez.

11

1899, 20 mars. Jérusalem. - Lagrange à R. Monpeurt, provincial de France. - ASEJ, Lagrange, n° 31 (« Pas envoyé », a rajouté ultérieurement Lagrange en marge.)

Mon T.R.P.

J'ai reçu avant-hier du R.P. Sertillanges une lettre, d'ailleurs très aimable, dans laquelle il m'informe que le Rme P. général a fait une nouvelle organisation pour la *Revue biblique*. Le P. Séjourné m'en avait parlé, je n'avais pas très bien saisi. De Rome, je n'ai rien su. D'après le P. Sertillanges, il est nommé secrétaire de la Revue sous votre direction, avec un comité de cinq examinateurs, exclusivement de la province de France, et d'autre part le P. Séjourné ferait les fonctions de secrétaire sous ma direction effective. Le P. Sertillanges déclare qu'il sera aussi peu secrétaire que possible et que vous ne vous occuperez aucunement de la direction.

Permettez-moi de vous dire tout d'abord en toute sincérité que je suis persuadé, intimement, que vous et lui n'avez accepté cette situation que pour rendre service à la *Revue biblique*. J'aurais donc mauvaise grâce à m'en plaindre à Rome, et je ne le ferai pas, surtout ayant tant d'obligations à votre bienveillance. Mais je suis sûr que vous voudrez bien considérer comme une preuve de mon respect pour votre personne et de mon estime pour votre haute intelligence, que je m'ouvre à vous sur les difficultés que me crée cette combinaison, en toute franchise.

Pour moi, tout se résume en un mot, c'est une situation fausse. Elle serait fausse pour vous-même, s'il était vrai que vous puissiez ne vous occuper aucunement d'une oeuvre dont vous auriez la responsabilité. Elle serait fausse surtout pour moi, qui demande des articles, des livres à recenser etc. comme directeur de la Revue, et dont l'approbation est, dans la nouvelle combinaison, absolument

sans valeur. Vis-à-vis de mes collaborateurs d'ici, c'est encore pire. Lecoffre ne voit pas sans une certaine inquiétude le secrétariat entre les mains du secrétaire de la *Revue thomiste*. Nous disons au public que la Revue est publiée sous la direction de l'Ecole de Jérusalem, et ce serait un mensonge. Je ne parle pas de l'extrême difficulté que nous avons toujours eue de retenir ici deux professeurs de Lyon²², qui sont absolument nécessaires à l'Ecole, et des nouveaux arguments que nous fournirions à leur provincial, si la Revue soi-disant dirigée par l'Ecole de Jérusalem ne l'est pas en effet. Je ne parle pas des nouvelles difficultés pratiques: diriger une revue de si loin est une sorte de prodige; de nouvelles entraves me paraissent rendre la tâche impossible.

Je suis tout disposé à accepter une situation humiliée: voici deux fois que le Rme P. m'enlève la direction des études et je continue mes classes, mais je ne saurais me résoudre à accepter une situation fausse. Et ne l'est-elle pas par trop quand, étant soi-disant directeur, je ne suis même pas prévenu par Rome de changements aussi considérables?

Il est évident que tout cela n'est que provisoire. Donc la logique des choses amènera forcément que la direction effective passe à la province de France. Je n'ai aucune objection personnelle contre cette solution. La propriété de la Revue appartient au couvent Saint-Etienne, le P. général peut en disposer librement. Peut-être Lecoffre ne se croira pas tenu à s'incliner et, s'il se croit menacé de fusion avec la *Revue thomiste*, essaiera-t-il de continuer la *Revue biblique*, sous ce nom ou sous un autre, avec un comité d'ecclésiastiques.

Mais peut-être me direz-vous que votre intention n'est nullement d'en venir là, et je crois, en effet, qu'elle n'est autre que de nous rendre un service momentané, en temps de crise, et de nous laisser toute liberté, la crise passée. Mais permettez-moi de vous dire que les articles qui ont ému le plus ont été approuvés: « les sources du Pentateuque » par le P. Gardeil, « Tobie » par le P. Sertillanges; la garantie n'est donc nullement augmentée.

Je ne songe nullement à me soustraire aux règles sur l'examen. Mais, en août 1898, le Rme P. général avait signé un règlement qui autorisait, pour l'examen, les examinateurs des différentes provinces. Dès lors vous n'auriez aucune responsabilité spéciale; les autres ne pourraient pas s'étonner de voir une oeuvre généralice spécialisée à la province de France. Si vous renonciez à la direction après l'avoir exercée, ce serait peut-être dans votre province que naîtraient des froissements contre nous. Actuelle-

²² Antonin Jaussen et Hugues Vincent.

ment la situation est généralice; mais, après, nous aurions l'air de vous avoir demandé de nous sauver pour vous tourner le dos, le danger passé.

Tout cet arrangement, encore une fois, manque de netteté. Peut-être, il est vrai, quelques-uns trouveront étrange que vous vous contentiez de rendre service à une oeuvre que n'est pas exclusivement de la province, sans la prendre sous votre tutelle. Mais qui oserait exprimer ouvertement un pareil reproche? L'oeuvre de Jérusalem est commune aux trois provinces de France. Les uns donnent des lecteurs, un autre prête un secrétaire... La réponse est d'autant plus facile, dans le cas du P. Séjourné, que c'est, en somme, du couvent de Saint-Etienne qu'il s'est donné à la province de France.

J'avais à Paris un secrétaire éminent, M. Batiffol, qui a contribué autant et plus que moi à sa bonne tenue et à son succès. On a exprimé le regret que ce ne soit pas un Père de l'ordre qui fût secrétaire. On a dénoncé Batiffol à Rome, d'une manière injurieuse et calomnieuse, auprès du Rme P. général. Qui? je ne sais, mais il m'a été impossible de le faire revenir de cette impression, et j'ai dû écarter cet ami fidèle, qui ne demandait qu'à continuer de Toulouse. Sa nomination à Toulouse m'a seulement fourni un prétexte.

Il est impossible que vous ne préféreriez pas le rôle généreux de rendre service, plutôt que de laisser soupçonner un envahissement, qui n'est assurément pas dans votre pensée. Mais, pendant que je vous parle, je ne puis vous taire que nous avons des ennemis dans la province. Le T.R.P. Le Vigoureux m'a écrit que quelques Pères interdisaient la *Revue biblique* à leurs pénitents. Le cas peut assurément, être sage et la mesure prudente, mais, dans cette manière de présenter les choses, il y a quelque chose de bien pénible pour moi, puisqu'enfin l'autorité compétente ne s'est pas encore prononcée, malgré les excitations des Jésuites et des Franciscains.

Encore une fois, mon T.R.P., veuillez croire que, si je m'adresse à vous de la sorte, c'est que le système des dénonciations basses me donne des nausées, et que j'aime mieux vous dire ce que j'ai sur le coeur, à vous, dont je respecte le caractère et dont la bienveillance m'honore.

Veuillez me dire si je me suis trompé dans mon impression sur la situation, je suis prêt à reconnaître mon erreur, et cependant veuillez agréer l'expression de mon profond respect.

12

1899, 12 mai. Rome. - R. Beaudouin, assistant français, à C. Giniès, provincial de Toulouse. - ADT, C 8405.

[...] Le bruit qui circule hors de Rome²³ a pris naissance à Jérusalem et il faut une certaine dose de naïveté pour le répandre et y croire. La lettre est bien destinée à l'ordre de Saint-François, dont certains membres enseignent encore les subtilités de Scot contre S. Thomas.

Le Rme patriarche latin de Jérusalem, Franciscain italien, et le custode de Terre sainte se sont plaints au cardinal préfet de la Propagande de notre Ecole de Jérusalem, qui semble trop rationaliste et attaque l'authenticité des sanctuaires franciscains en Terre sainte. Je ne sache pas que la *Revue biblique* ait été déférée au Saint-Office; mais je n'ignore pas que certains voudraient bien la faire supprimer et s'emparer de notre couvent de Saint-Etienne.

13

1899, 14 mai. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Je vous remercie pour la dispense de M. Tanguay, que j'ai immédiatement transmise au R.P.M. Azzopardi, régent. Cela a causé une bonne impression, car nos étudiants n'étaient pas insensibles aux appels des Jésuites de Beyrouth, qui nous font évidemment concurrence.

Je ne suis guère résigné à ce que vous me dites de me résigner à ce que le bon Dieu voudra m'envoyer, cependant nous continuons à travailler avec calme.

J'ai appris du P. Sertillanges que vous aviez constitué dans la seule province de France un comité d'examineurs. J'ai dit au P. Séjourné de suivre ponctuellement vos instructions, quoique vous ne me les ayez pas fait connaître directement; mais il est évident que, dès lors, je ne me considère plus comme responsable des

²³ Le provincial de Toulouse avait demandé, le 8.5.1899, à l'assistant français si la lettre de Léon XIII aux Franciscains ne visait pas moins les Dominicains, selon le bruit qui courait. « Je ne puis croire ce bruit, pas plus que cet autre que l'on ajoute au premier: c'est que le patriarche latin de Jérusalem aurait déféré au Saint-Office la *Revue biblique*. Je vous aurais grande reconnaissance si vous pouviez me dire qu'il y a de fondé dans ces bruits »: AGOP XIII, 36094.

articles et mélanges au point de vue théologique. Mon approbation indique seulement que j'approuve la valeur scientifique. S'il y a quelque difficulté à l'avenir, ce n'est donc plus moi qui dois en être responsable.

J'ai appris qu'à l'automne prochain le collège de Rosary-Hill, près New-York, des Pères de Lyon était décidément scindé²⁴. Si le T.R.P. Laboré veut bien relire le mémoire que j'ai adressé au chapitre provincial au moment de la fondation, il constatera que je lui avais annoncé tout ce qui se passe. Et c'est au profit de cette oeuvre mort-née qu'on voulait détruire le collège de Saint-Etienne! Vous devez vous féliciter de n'avoir pas cédé les deux lecteurs. Saint-Etienne était fini et New-York n'aurait pas été sauvé. Il me revient que le P. Fritsch (Albert)^{24bis} apprend le syriaque à 60 ans pour nous être offert! mais j'espère encore en vous à cette occasion. Si d'ailleurs la province de Lyon nous ramenait les novices qui doivent être hors d'Europe à cause du service militaire... Je n'ai aucun titre à les inviter... mais je serais enchanté de les retrouver, et la province utiliserait ainsi les deux sujets qu'elle nous donne et que leur formation, maintenant achevée, rend les colonnes de l'Ecole biblique, plus que moi.

On m'écrit de divers côtés qu'il serait très opportun que pendant les vacances je vienne en France et même à Rome. Cet hiver, je n'ai pas cru devoir user de votre permission de venir à Rome, le P. prieur étant absent, les cours en train etc. Le T.R.P. prieur ne tardera pas à rentrer, et je serais heureux que vous me fassiez connaître votre pensée et votre désir au sujet de ce double voyage.²⁵

Veillez, mon Rme P., agréer l'expression de mon profond respect et de mon obéissance, et daignez m'accorder votre bénédiction.

Votre très humble fils en S.D.

²⁴ La province de Lyon avait créé en 1894, près de New-York, un couvent d'études nommé Rosary-Hill, afin d'y regrouper ses étudiants dispersés entre Rijckholt (Hollande) et Jérusalem. Lagrange obtint cependant que demeureraient à Jérusalem les frères Antonin Jaussen et Hugues Vincent, sur qui il comptait pour l'avenir de l'Ecole biblique. Or la mort de plusieurs frères éprouvés par le climat et les privations ainsi que la disparition de trois autres dans le naufrage de la *Bourgogne* (4.7.1898) conduisirent les supérieurs à ne plus envoyer d'étudiants à Rosary-Hill et à créer une section du studium à Poitiers. Par la suite, en 1900, les étudiants de Rosary-Hill et de Poitiers furent réunis à Angers.

^{24bis} Albert Fritsch OP (1840-1861-1920), de la province de Lyon, avait été professeur à Fribourg de 1891 à 1898; il enseignait, en 1898-1899, au studium de Poitiers.

²⁵ Réponse du 4.6.1899: AGOP IV, 330/1, 332. « Le Rme P. est tout disposé à lui permettre de venir en France et à Rome, mais il ne croit pas encore le moment opportun, et le prie d'attendre son avis. »

1899, 5 juillet. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Je vous remercie de m'avoir répondu que vous étiez disposé à me permettre d'aller en France, sauf à attendre le moment opportun pour aller à Rome, c'est du moins ce que j'ai compris; cependant comme vous me dites d'attendre de nouveaux ordres, je viens vous demander si vous voulez me permettre de partir d'ici le 25 juillet pour la France. Cette année les bateaux sont difficiles, les quarantaines paralysent tout: celui-là très commode ira directement de Jaffa à Marseille. Si le voyage de Rome ne paraît pas opportun, je reviendrais directement; cependant j'aurais bien besoin de vous voir: nos lecteurs ne croient pas que nous puissions être toujours dans une situation aussi pénible; si vraiment nous sommes en suspicion, mieux vaudrait arrêter, ou que je m'en aille pour alléger le bateau. Nous avons beaucoup souffert: je ne parle pas de la régence, il vaut mieux que je ne l'aie pas, et je n'ai pas, grâce à Dieu, la moindre vue personnelle en cette affaire.

Je ne parle pas de la santé de ma mère, qui garde le lit depuis plus d'un mois. Comme missionnaire apostolique, j'ai le privilège de l'autel portatif, mais je ne crois pas pouvoir en user en France. Si je pouvais, grâce à une permission, dire la messe dans sa chambre, ce serait un grand bonheur pour elle et pour moi. Je vous serais reconnaissant de répondre ici simplement oui ou non pour le voyage en France, et à Paris, chez Lecoffre, rue Bonaparte 90, ou rue du Bac, pour l'autel portatif²⁶.

Je ne sais si je dois féliciter le Rme P. Cormier de son cardinalat, ici nous ne savons rien²⁷.

Veillez, mon Rme P., me donner votre bénédiction, et agréer l'expression de mon obéissance et de mon profond respect.

[P.-S.] Inutile de répondre à cette lettre si dans l'intervalle vous m'avez fait connaître vos intentions.

²⁶ Réponse du 16.7.1899: AGOP IV, 330/1, 339. « Le Rme P. lui renouvelle les ordres donnés le 4 juin et d'une manière catégorique: ni le voyage de France ni le voyage de Jérusalem [*sic*, pour: Rome] ne sont opportuns, et il prie le P. Lagrange d'attendre ses ordres. »

²⁷ Les *Annales religieuses* du diocèse d'Orléans, le 20 mai 1899 (vol. 39, n° 20, p. 319), avaient donné pour certain le cardinalat du P. Cormier. Le gouvernement français y mit son veto.

15

1899, 2 septembre. Jérusalem. - Lagrange à M. Frühwirth.

Mon Rme P.

En recevant ce matin votre lettre du 26 août²⁸, j'ai éprouvé tout d'abord le désir de vous remercier de l'empressement que vous voulez bien mettre à me faciliter l'impression de mes articles. Les examinateurs, de leur côté, y mettent beaucoup de promptitude et de bonne volonté. Je vais renouveler à l'éditeur l'ordre d'envoyer la recension demandée et dont j'annonçais l'envoi aux examinateurs, comme ils l'ont bien noté, mais il paraît que mes instructions n'avaient pas été suivies. Ce sont des épreuves (*bozze*), parce qu'il ne s'agissait que d'une recension²⁹. Précédemment, vous m'aviez donné l'ordre de vous envoyer les articles pour la *Revue biblique*: je vous ai expliqué que je n'entendais cet ordre que des articles de fond ou mélanges, non des recensions ou bulletins.

Le T.R.P. prieur, de retour ici, m'a montré une lettre de vous où vous employez le terme: *absolument tout* ce qu'écrira le P. Lagrange doit être envoyé à Rome. Et quoique le T.R.P. prieur m'ait déclaré que dans sa pensée je pouvais continuer comme par le passé, cependant comme cette recension et ce bulletin avaient une certaine importance, je n'étais pas fâché de vous les envoyer, ce que j'ai fait pour le bulletin, en donnant l'ordre pour l'épreuve de la recension déjà faite.

Maintenant voici ce que je vous demande:

1°. Pour le cas particulier présent: si les examinateurs approuvent ce qu'ils ont reçu du bulletin³⁰, prière de l'envoyer immédiatement à Lecoffre avec ordre d'imprimer. Le vide laissé par la recension sera dissimulé à Paris par les soins du secrétaire. Quand ils auront reçu la recension, si, comme je l'espère, ils n'ont rien à reprendre, ils écriraient aussitôt un mot disant de la laisser comme

²⁸ Me Frühwirth à Lagrange, 26.8.1899: AGOP IV, 330/1, 349. « Le Rme P. lui demande le complément de son article pour un examinateur. »

²⁹ Le numéro en préparation était celui d'octobre, pour lequel Lagrange avait soumis son article *Deux chants de guerre* (BRAUN, n° 216); la permission d'imprimer avait été accordée par Me Frühwirth le 7 août (AGOP XI, 66350/2). La recension mentionnée doit être celle du commentaire des Nombres par le P. de Hummelauer (BRAUN, n° 232). Le censeur Maur Kaiser demanda dans celle-ci la suppression de deux passages susceptibles de soulever des polémiques odieuses; Me Frühwirth accorda la permission d'imprimer le 14 septembre.

³⁰ Le bulletin porte pour titre, dans la table des matières: *Revue des controverses sur l'histoire d'Israël au temps de Moïse* (BRAUN, n° 218); Lagrange y discute aussi les critiques articulées contre lui par les Jésuites Méchineau et Brucker au sujet des sources du Pentateuque.

recension pour octobre. Les deux choses sont assez pressées comme réponse calmante à des attaques qui ont pu faire impression et comme actualités, et peuvent être complètement indépendantes l'une de l'autre.

2°. Pour l'avenir, en général. Je ne demanderais pas mieux que d'écrire moins, mais, dans la petite crise actuelle, je ne trouve personne qui puisse me remplacer pour certaines choses. En particulier le bulletin, depuis que M. Batiffol n'est plus secrétaire, retombe à peu près complètement sur moi. C'est la partie la plus vivante et la plus suivie. Je la compose par bribes, selon les livres que je reçois, les nouvelles; il me paraît indispensable d'ajouter, de retrancher, quelquefois au dernier moment. Les recensions, c'est un peu de même. De plus je ne signe pas le bulletin (en général). Depuis votre lettre au R.P. prieur, je ne puis plus me former la conscience en m'en tenant à ce que je vous avais écrit. Je suis obligé de solliciter de vous une décision claire. Puis-je me contenter de vous envoyer les articles et mélanges, me contentant pour les recensions et le bulletin des approbations des examinateurs nommés par vous à Paris ou même de celle de deux lecteurs d'ici? Je vous serais reconnaissant de me le dire. J'ajoute que si un bulletin avait une question importante et théologique, je serais le premier à désirer l'avis des examinateurs romains.

En dehors de la *Revue biblique*, je vous enverrai aussi les articles qu'on me demande pour d'autres revues. Comme nous sommes privés ici de toute action apostolique, les articles remplacent les sermons, dans un autre genre.

Je vous envoie une note pour le *Bulletin* de Mgr Batiffol au sujet de l'abbé Thomas³¹; c'est un remerciement pour la manière si flatteuse dont Batiffol parle de la *Revue biblique* dans sa préface: en ce moment, c'était d'un véritable ami.

Je suis très convaincu de la nécessité de la prudence, et même j'aurais été plus sévère pour un article du mois d'octobre que les examinateurs, le T.R.P. Villard et le R.P. Sertillanges, mais je

³¹ Lettre à Mgr le recteur, dans BLE 1 (1899) 283-285. - Le texte de Batiffol auquel Lagrange fait allusion se trouve dans: JACQUES THOMAS, *Mélanges d'histoire et de littérature religieuse*, recueillis et publiés par l'Institut catholique de Toulouse, Paris, Lecoffre, 1899, Introduction par Pierre Batiffol, p. XXXVI. «Nul n'était plus que Jacques Thomas d'accord avec le R.P. Lagrange sur l'orientation à donner à la *Revue biblique internationale*. Si depuis 1892, qu'elle a pris la tête du mouvement des études bibliques en France, elle a dû, à plusieurs reprises, donner quelques coups de barre qui ont surpris les personnes peu au fait des nécessités de l'heure présente, elle n'a cessé de représenter l'exégèse réelle, progressiste, mais théologique et respectueuse, à laquelle Jacques Thomas était acquis. Mais, à ce moment, notre ami touchait au terme de ses souffrances.»

m'incline devant leur autorité, n'ayant plus la responsabilité théologique.

Pour ce qui est du succès scientifique, il me semble qu'il se confirme et va croissant. Il est reconnu de nos adversaires. Je ne puis croire que les attaques de MM. Magnier et P. Méchineau fassent impression sur les théologiens. Si on n'a rien de plus à objecter, nous sommes bien tranquilles.

Veuillez, mon Rme P., m'accorder votre bénédiction et agréer l'expression de mon profond respect.

16

1899, 15 septembre. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 34.

Mon T.R.P.

J'ai fait examiner et envoyer aussitôt à l'impression tout ce que vous m'avez envoyé et j'espère qu'il n'y aura pas de retard de ce chef.

J'ai dû supprimer deux passages du dernier manuscrit qui auraient pu amener une polémique tout à fait inopportune en ce moment³².

C'est bien mon intention que, jusqu'à nouvel ordre, vous me soumettiez absolument tout ce que vous destinez à être imprimé: articles, bulletin, recensions etc.

Croyez, mon T.R.P., que cette décision est inspirée par la simple prudence et non par une défiance conçue contre vous. Le calme commence à se faire en ce moment³³, et il ne faut pas compromettre les résultats déjà obtenus. A Paris ou ailleurs, les examinateurs ne sont pas au courant de certaines circonstances qui ne permettent pas de publier certaines choses inoffensives en elles-mêmes, et dont les conséquences seraient malheureuses.

³² Dans le premier, Lagrange trouvait que le *Cursus* des Jésuites manquait de sens critique; dans le second, il proposait des réflexions personnelles que le censeur a jugées inopportunes.

³³ A en croire Genocchi à Fracassini, 9.10.1899, ni le préfet de la Propagande, ni le patriarche de Jérusalem ne désarmaient. «Il cardinale Ledochowski è infuriato contro quel covo di eresie che è alla porta di Damasco in Gerusalemme. Vorrebbe anatematizzare Lagrange e soci sostenendo il *cherem* alla scuola come scuola. Piavi è l'occhio destro e la mano... sinistra di Ledochowski. Capisci il resto.» *Carteggio Genocchi*, I, n° 332.

Je vous bénis, mon T.R.P. Priez pour moi et agréez l'expression des sentiments avec lesquels je suis

votre dévoué et affectionné³⁴.
fr. André Frühwirth
maître général

17

1899, 4 novembre. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange. - AGOP IV, 330/1, 362.

Vous n'insistez pas et je vous en félicite, car les difficultés sont encore plus grandes que vous ne pensez³⁵.

Votre manuscrit a été retenu trop longtemps et vos examinateurs se plaignent de ne pouvoir lire facilement votre écriture. Pourriez-vous former des caractères plus gros, ou du moins faire transcrire vos manuscrits?

Mais tout cela est accessoire; le principal est que votre ouvrage eût été certainement mis à l'Index; votre avenir eût été compromis et la tache eût rejailli sur l'ordre. Dans ces conditions, on ne pouvait approuver votre travail.

Et puisque je vous fais des confidences, je vous dirai franchement qu'aucune traduction du livre des Juges ou de tout autre livre de l'Ancien Testament, selon la méthode que vous indiquez, serait peu appréciée ou mal jugée, et mon avis est que vous vous absteniez d'un travail semblable.

18

1899, 26 novembre. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Je vous remercie de m'avoir répondu si vite au sujet des *Juges*. Je n'y pense donc plus pour le moment. Pour la *Revue biblique*, je suis reconnaissant aux examinateurs de la peine qu'ils

³⁴ Seuls les mots « et affectionné » ainsi que la signature sont de la main de Me Frühwirth, le reste étant de la main du P. Beaudouin.

³⁵ La lettre n'est connue que par la copie incomplète qu'en conserve le registre de la curie. Le manuscrit dont la publication est jugée inopportune est celui des *Juges* — que Lagrange estimait plus anodin que celui de la *Genèse*.

veulent bien prendre. Je tâcherai d'écrire plus gros, mais je les supplie de faire très vite puisque nous sommes liés à des dates fixes. J'aime bien mieux qu'ils retranchent ce qu'ils voudront que de faire attendre, parce qu'il m'est impossible de laisser passer des articles dont je n'aie pas revu les épreuves.

Je ne vous parle jamais des affaires du couvent; je crois devoir cependant vous saisir d'une question où ma responsabilité se trouverait engagée.

J'ai toujours beaucoup aimé l'assistance au choeur, et comme prieur j'avais obtenu de plusieurs lecteurs qu'ils assistassent fréquemment à des offices dont les Constitutions les déclarent exempts. Nous avons continué sous le priorat du T.R.P. Le Vigoureux, que sa santé empêche d'assister aux matines. Pour que les novices ne soient pas seuls, les jeunes lecteurs se sont ingéniés pour assister les uns à matines, les autres à la messe de communauté. Mais comme les hommes, les religieux eux-mêmes n'aiment pas à ce que leur bonne volonté soit exploitée et devienne une obligation pour eux et leurs successeurs, on a toujours déclaré, moi le premier, qu'en cela nous n'entendions nullement créer une coutume. De même pour l'hebdomadariat. Pendant les vacances mêmes, les lecteurs se prêtaient volontiers, sous les mêmes réserves, à tenir tout le choeur en l'absence des novices. Cela était si notoire que, les vacances dernières, le T.R.P. prieur ayant jugé à propos, dans sa propre sagesse, de supprimer le choeur en l'absence des novices, alors que nous étions six religieux, a donné pour raison que d'ailleurs les lecteurs étaient exempts.

Or hier, jour de sainte Catherine, après avoir assisté aux matines, comme j'avais ce jour-là deux classes, j'ai cru devoir ne pas assister à la messe chantée. Le T.R.P. prieur est venu m'en faire un reproche, déclarant que désormais la coutume était établie, que nous étions tenus d'assister, qu'il dispenserait volontiers ceux qui avaient la classe immédiatement après.

J'ai dû lui répondre que notre usage de bonne volonté ne constituait nullement une coutume, que d'imposer l'obligation, qui n'existe pas, était le meilleur moyen de refroidir les bonnes volontés. Il a dit qu'il en référerait à Votre Paternité. Pour bien montrer que je ne refusais nullement un concours libre, je suis allé aux vêpres le soir même. Encore maintenant, il n'est nullement question de rien changer. Mais je demande à Votre Paternité de déclarer qu'en cela nous ne créons nullement une coutume. Voilà pour le point de droit.

Mais je dois vous dire aussi combien je trouve odieux qu'un prieur qui passe ici tout son temps dans la plus complète oisiveté, son occupation principale étant de fumer une douzaine de cigares (je dis cigares, non cigarettes; il est vrai qu'il a dû diminuer depuis peu sur l'ordre des médecins), cherche à exploiter ainsi ceux qui,

très adonnés au travail, prennent encore sur leur temps pour le remplacer au chœur. Personne ne juge les dispenses qu'il se donne, mais il devrait aussi tenir compte des efforts qu'on fait pour le seconder ³⁶.

Il est possible qu'ayant rencontré l'opposition du T.R.P. régent, il n'urge pas pour faire prévaloir son sentiment, mais je ne vous serais pas moins reconnaissant de fixer notre obéissance selon nos Constitutions, surtout quand nous ne demandons qu'à faire plus, mais sans contrainte. Il y a ici d'admirables bonnes volontés; s'il n'y avait que des saints, il n'y aurait même pas de nuages; mais les meilleures bonnes volontés, dans notre ordre, ont une certaine répugnance pour l'arbitraire; si elles se voient exploitées au lieu d'être encouragées, elles se lassent ³⁷.

L'arbitraire paraît encore plus pénible lorsqu'il s'appuie sur l'argent. Ainsi on bâtit un couvent. Le conseil ni le chapitre n'ont vu aucun plan... mais c'est le P. prieur qui trouve l'argent, il peut donc en disposer... Les jeunes gens souffrent que l'intérêt matériel paraisse plus important... Je sais bien que les plus grandes puissances sont soumises aujourd'hui au pouvoir de l'argent, mais saint Thomas n'aurait voulu posséder la ville de Paris que pour se procurer des livres... ³⁸. Depuis la rentrée des classes, nous n'avons pas eu un seul *circulus*, parce que le T.R.P. régent est absorbé par des constructions que, d'ailleurs, un architecte dirigerait beaucoup mieux.

Veillez, mon Rme P., m'accorder votre bénédiction et agréer l'expression de mon obéissance et de mon profond respect.

Votre très humble.

³⁶ Le malentendu entre les professeurs et le prieur Et. Le Vigoureux remonte à l'année précédente: au terme de son premier priorat, le P. Le Vigoureux n'avait pas été réélu (alors qu'il poursuivait la construction du couvent), la majorité se portant sur le P. Ambroise Gardeil, dont les électeurs attendaient une impulsion doctrinale. Comme celui-ci n'accepta pas l'élection, Me Frühwirth institua le P. Le Vigoureux pour un second priorat. Froissé de n'avoir pas été élu, le prieur tint rigueur de ce camouflet au Père Séjourné, qui dut s'éloigner de Jérusalem, et au Père Lagrange.

³⁷ Lors des frictions survenues en 1898, Lagrange avait demandé à Me Frühwirth de venir effectuer la visite canonique du couvent et d'arbitrer les litiges. Le maître de l'ordre se borna à prodiguer des paroles d'apaisement.

³⁸ Peu importe l'anecdote (inexacte, du reste, sous cette forme): l'essentiel est que le chantier absorbait toutes les ressources, au détriment des instruments de travail. « Vous me feriez une grande charité en m'envoyant quelque argent pour des livres, mendiait Lagrange auprès de Me Frühwirth en mars 1898. Je n'ose plus rien demander au P. prieur, si absorbé par ses constructions; je suis privé de livres très nécessaires, ici il n'y a pas de bibliothèque publique. » Le prieur, de son côté, devait considérer que la réputation de progressiste faite au P. Lagrange freinait la générosité des donateurs pour la construction de la basilique.

1899, 8 décembre. Rome. - Cormier à Lagrange. - AGOP V, 181, 156.

T.R. et cher P.

J'ai parlé au Rme P. général de vos manuscrits, conformément à votre désir dans votre lettre du 26 novembre. Il m'a dit qu'il y avait mis toute la sollicitude possible; mais que les examinateurs avaient dû prendre un peu de temps, leurs autres travaux étant nombreux, cette révision étant importante, et les manuscrits, vu la finesse de l'écriture et la formation incomplète de certaines lettres, rendant le travail plus difficile. Il a déjà renvoyé à Paris une portion.

[...] J'ai la confiance que vos dispositions d'humilité et d'obéissance dans l'oeuvre de zèle concernant la défense des saintes Ecritures et l'oeuvre de la Rédemption auxquelles elles se rattachent, seront bonnes. J'ai peu entendu parler de ces questions ces derniers temps.

Voilà cependant certains écarts que j'ai entendu attribuer à d'autres moins bien inspirés que vous. 1° S'arroger de *décider* quelle évolution doit se faire pour procurer le triomphe de la vérité, quoique n'ayant nullement mission. 2° Laisser de côté le plus possible l'autorité et la direction de l'Eglise, gardienne des Ecritures et dispensatrice de ses trésors, se contentant de la *non-résistance*, mais rongant son frein en secret, et ne se gênant nullement entre eux pour exhaler leurs gémissements de si peu d'intelligence de ce qu'il faudrait faire! 3° Sorte de complaisance à restreindre le rôle divin des auteurs sacrés, en faisant ressortir, en cherchant même à montrer plus certain que de raison, l'usage de documents préexistants, compilés par eux, puis revêtus de leur signature et de leur estampille. 4° Inclination, sans nécessité de la défense religieuse contre les acatholiques, à préférer ce qui est plus hardi, plus insolite, comme si c'était plus lumineux, plus beau, plus salutaire, et à en faire une sorte d'ostentation, de genre crâne, au risque de diminuer leur autorité morale et de rendre moins acceptable ce qu'il y a de bon et très bon dans leurs études, dans leurs intentions, dans leurs efforts.

C'est ce que j'ai vu arriver dernièrement dans un grand diocèse. Le professeur avait pris pour thèse solennelle des examens de fin d'année je ne sais plus quelle interprétation allégorique du commencement de la Genèse. Le vicaire général, homme instruit, mais de la vieille roche, se prépara pour attaquer, il le fit très bien, le cardinal le félicita chaudement, et le professeur ainsi indirectement blâmé fut changé par son supérieur général, qui comprit la leçon.

Avec un peu plus de mesure et sans faire ainsi claquer son fouet, il eût pu rendre de vrais services, sachant attendre les heures opportunes et laisser aux connaissances plus étendues qu'il appor-

taient le soin de se frayer elles-mêmes le chemin, par ce qu'elles avaient de lumineux et de conforme aux plus saines et authentiques traditions de l'Eglise.

Mais je crois bien que je vous ai déjà dit tout cela. Je viens d'entrer dans mes 68 ans aujourd'hui; il est permis de radoter un peu. Je me recommande à vos prières pour bien employer à ma sanctification ce qui me reste de vie.

Adieu. Je vous embrasse en N.P.S.D., vous présente, ainsi qu'à tous nos Pères, mes meilleurs vœux de bonne année et suis en N.P.S.D. votre dévoué.

20

1903, 5 février. Port-Saïd. - Lagrange à X. Faucher. - ADP, fonds Faucher.

Cher Révérend Père,

Je suis très en retard pour vous écrire. En bonne foi, j'aurais dû passer l'hiver en France; je sentais bien qu'il y aurait à faire. Je n'ai pas osé demander à cause des Pères de Jérusalem, menacés de choléra, et maintenant voici que le P. général m'appelle à Rome. Je n'ai donc passé qu'un mois et demi à Jérusalem pour deux mois presque de voyage; et combien d'occupations, le P. Vincent, malade, ne pouvant même pas m'aider.

Naturellement je ne sais pas pourquoi je suis mandé; c'est une simple dépêche: Venez Rome. Mais, je ne sais pourquoi, j'augure très bien de cette expédition³⁹. Mes conférences de Toulouse imprimées ont été approuvées à Rome, ce n'est donc pas pour cela. Elles vont paraître et sont, je pense, à l'antipode de Loisy, malgré des ressemblances dans la méthode historique. Au surplus j'aurai soin d'accentuer la différence, car je juge en conscience que la brochure de Loisy met la foi en péril⁴⁰. Il plaide admirablement

³⁹ Vigouroux à Mignot, 16.1.1903: BLE 67 (1966) 277. « Jusqu'à présent on s'est occupé exclusivement de l'organisation de la Commission, et je pense qu'on devra attendre un certain temps avant d'arriver à quelque résultat pratique. On va augmenter le nombre des membres. Je ne sais si la liste est encore définitivement arrêtée, mais je crois qu'il y aura de nouveaux consultants que vous verrez avec plaisir. » Lagrange a été nommé le 26 janvier 1903. Le P. Prat, nommé peu auparavant, avait été convoqué à Rome dans des circonstances semblables: JEAN CALÈS, *Le P. Ferdinand Prat S.J.*, Paris 1942, 67.

⁴⁰ ALFRED LOISY, *L'Evangile et l'Eglise*, Paris 1902. Lagrange préparait la recension critique qu'il allait publier en avril dans RB 12 (1903) 292-313. En arrivant à Rome, Lagrange n'a pas fait mystère de son opposition radicale aux théories de Loisy; « Si j'avais les idées de Loisy, déclara-t-il à Genocchi et à Fracassini médusés, je jetterais immédiatement mon froc... et je ne serais plus chrétien » BLE 67 (1966) 258.

les circonstances atténuantes pour le catholicisme, mais laisse soupçonner un vice radical, l'évolution naturelle du dogme et de l'Eglise, Jésus n'étant guère qu'un sublime illuminé. Il faut le maintenir Dieu, parce que toute religion est déformée! C'est dépasser Harnack, sous prétexte de le réfuter. Loisy, qui a toujours posé pour la droiture, me paraît très peu franc dans cette aventure.

Il me tarde d'arriver à Rome, et nous sommes retenus par de sottes quarantaines, ce qui me laisse d'ailleurs le temps de vous écrire. Mais que l'Orient devient inaccessible! On est plus rapproché de Paris à Yokohama. Le P. Génier vous dira les péripéties de nos escales. Nous sommes d'ailleurs très bien installés.

Si je ne tombe dans la plus complète illusion, il me semble que notre rôle grandit. Nous avons assez fait nos preuves comme critiques pour que notre réprobation de Loisy ait plus de portée que venant de tel ou tel. D'autre part j'espère que nous sauverons du naufrage l'exégèse progressive, que la réaction pourrait rendre responsable de tout le mal; il me semble que nous sommes précisément sur la planche du salut.

Aussitôt arrivé à Rome, quand je saurai au juste de quoi il s'agit je tâcherai d'envoyer une note à M. Tavernier pour fixer notre position. En ce moment je ne sais rien et ne puis donc rien dire ⁴¹.

Que le bon Dieu vous donne des forces à vous aussi pour continuer votre oeuvre, et merci de tous les encouragements et assistances efficaces que vous m'avez toujours prodigués avec tant d'affection.

Je ne crois pas aller à Paris; vous pourriez, si vous le voulez bien, m'envoyer un petit mot à Rome pour me dire ce qu'il conviendrait de faire d'après l'état des esprits à Paris; j'ai beaucoup confiance en vos lumières.

Veuillez croire à ma respectueuse et fraternelle affection.

⁴¹ Prat était présent, le 20 février, à la première réunion des consultants de la Commission biblique au collège grec. « Bientôt le P. Esser arrive, accompagné du P. Lagrange débarqué récemment avec le P. Vincent et le P. Séjourné, tout l'état-major de la *Revue biblique*. On parle de la revue projetée. Ce n'est un mystère pour personne qu'on a songé à transporter ici la *Revue biblique* pour en faire l'organe de la Commission. Le P. Lagrange aurait dit à ses familiers: *Sit ut est, aut non sit*. En public, il est très réservé. Il compte beaucoup sur le bon sens et l'intelligence des Romains. [...] Au lieu d'une revue, qu'on publie, à Rome, des textes, des travaux de critique textuelle. On rendra service et on fera honneur à la Commission et à l'Eglise. » CALÈS, *Prat*, 68.

1903, 21 juin. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Révérendissime Père,

Notre communauté vient encore d'être frappée d'un grand malheur. Le jeune Père Jérôme Brookes, qui nous avait été confié par le provincial d'Angleterre, vient de nous être enlevé par une fièvre maligne, après 25 jours de maladie. Il était revenu en parfaite santé après un voyage de 25 jours; nous en étions d'autant plus heureux qu'on le disait très délicat. Peu de jours après, il a pris une fièvre qu'on disait peu grave, mais qui a été continue et qui l'a mis à bout de forces. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous avons fait le possible et l'impossible; j'ai été bien douloureusement accablé par cette mort. Le T.R.P. Azzopardi s'est montré très dévoué et a été très utile à notre cher enfant par sa connaissance de l'anglais.

Je confie cette lettre au R.P. Antonin Jaussen, qui va à Rome pour passer ses examens *ad gradus*. Je n'ai pas à vous le présenter. Vous savez que je l'aime comme un fils et que je le considère comme un des plus fermes soutiens de l'Ecole biblique. Si je dois la quitter, c'est à lui que je voudrais voir confier la direction de la partie biblique, et même de tout le collège, si le T.R.P. Azzopardi venait à nous quitter, ce dont il parle assez souvent. Aussi je serais heureux si votre Paternité Révérendissime pouvait assister, du moins en partie, à son examen. Le Père est moins brillant extérieurement que le Père Vincent, mais il a un excellent jugement, beaucoup de fermeté de caractère et s'est toujours montré un religieux très régulier et très ponctuel. Il sait maintenant très bien l'arabe, ce qui est la meilleure preuve de persévérance qu'on puisse donner, et conduit nos caravanes bibliques avec beaucoup de prudence et de tact. Je suis étonné que le T.R.P. régent n'ait pas mentionné qu'il avait enseigné *cum laude*, car on ne peut en dire autant de tout le monde, et cette fois c'était le cas, sans parler de la variété des matières, ce qui suppose aussi de la bonne volonté et des aptitudes variées.

Je serais, naturellement, très satisfait d'avoir de vous des indications sur le sort qu'on me réserve. En attendant, je travaille de mon mieux, dans cette paix profonde qui est le charme de ce couvent.

J'ai écrit, vers le 12 mars, une lettre motivée pour demander à S. Em. le cardinal Rampolla qu'on me laisse à Jérusalem, dans l'intérêt de l'Ecole⁴²; je n'ai point eu de réponse. Il me semble qu'on

⁴² Raymond Génier fait part à Xavier Faucher, le 15.6.1903, de ses appréhensions touchant la fin de Saint-Etienne si le P. Lagrange doit en

pourrait faire marcher la *Revue* d'ici, comme par le passé, et je serais même disposé à en céder la direction (moyennant l'indemnité promise), car je me suis aperçu des difficultés presque insolubles qui me rendraient impuissant à agir à Rome, où je ne crois point que je puisse être installé de façon à pouvoir travailler⁴³.

Veillez agréer, mon Rérérèndissime Père, l'expression de mon profond respect et de mon obéissance, et me bénir.

[P.-S.] J'étudie la question de séparer de la *Revue biblique* un *Bulletin de Palestine* qui en serait le complément (*ampliatio*) tout en gardant son autonomie pour un cas échéant.

22

1903, 22 juin. Rome. - Cardinal Rampolla à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 17.

Mon Révérend Père,

Votre lettre du 13 mai m'est dûment parvenue et je me suis empressé de la soumettre au jugement de la Commission cardinalice. Or mes Eminentissimes collègues ont jugé avec moi qu'il n'y a pas lieu de changer, ou même de modifier ce qui a été décidé par rapport à la *Revue biblique*. Toutes les observations que vous faites dans votre lettre ont été préalablement prises en considération, et il n'y a pas aucun fait nouveau d'un caractère si grave qui puisse justifier un départ de l'accord par écrit entre le Saint-Siège et l'ordre des Frères Prêcheurs à ce sujet, et auquel vous avez donné vous-même votre adhésion⁴⁴.

La Commission cardinalice me prie donc d'informer Votre Paternité Rérérèndissime qu'en ce qui regarde la *Revue biblique*, il faut rester tout simplement *in decisis*.

Du reste, il ne faut pas craindre des conséquences funestes, soit pour la *Revue*, soit pour l'Ecole de Jérusalem, soit pour votre ordre.

partir. « Ce pauvre Père se défend; mais il est dans l'engrenage, et la grande dévoreuse l'absorbera, sans qu'il trouve, probablement, les honneurs et les avantages qu'il pouvait entrevoir. » ADP, fonds Faucher.

⁴³ En 1926, dans ses *Souvenirs personnels*, Lagrange ajoute: « La perspective d'être installé à Rome pour en être mis de côté, comme cela est arrivé aux Pères Prat et Gismondi, ne pouvait m'être agréable. » *Souvenirs personnels*, 133.

⁴⁴ *Basi generali*, 28.3.1903: *Souvenirs personnels*, pièce justificative 17, p. 338-342.

Dans toute cette question, le Saint-Siège n'a d'autre intention, sinon de vous donner à vous et à votre ordre un gage de sa bienveillance et de son estime.

Quant à ce qui regarde l'Institut des Hautes Etudes Bibliques, il est évident que Votre Paternité n'est pas au courant des faits en détail. Je puis vous assurer d'avance que Votre Paternité sera pleinement satisfaite dès qu'elle sera saisie des mesures prises à cet égard par le Saint-Père. Il est peut-être superflu d'ajouter que le Saint-Père n'exigera rien de Votre Paternité qui soit incompatible avec votre force et votre santé.

Il ne me reste qu'à vous encourager de continuer vos travaux pour la bonne cause, et d'assurer Votre Paternité de la particulière bienveillance avec laquelle je suis votre affectionné serviteur en Notre-Seigneur.

M. card. Rampolla ⁴⁵

23

1903, 18 août. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Révérendissime Père,

Je viens demander à Votre Paternité de m'éclairer sur ce que je dois faire. Au mois de mai, j'ai écrit une lettre fortement motivée à S. Em. le cardinal Rampolla pour lui exposer les avantages de mon séjour à Jérusalem. Il m'a fait l'honneur de me répondre non moins fortement qu'il fallait absolument *stare in decisis* relativement à la *Revue biblique*, mais sans répondre directement quant au point soulevé. Depuis, le Saint-Père Léon XIII est mort ⁴⁶, et je ne sais si les mesures prises seront maintenues. Sans être aucunement pressé de bouger, je ne veux pas non plus qu'on puisse

⁴⁵ A ce moment-là tous les espoirs semblaient permis, ainsi pour le commentaire d'Isaïe que préparait Albert Condamin. Lagrange à Condamin, 13.7.1903: Archives françaises de la Compagnie de Jésus. « Quelle étude passionnante! Vous êtes tout à fait libre vis-à-vis de moi d'embrasser le système qui vous paraîtra le meilleur; mais je crois que vous pouvez aussi vous considérer comme très libre vis-à-vis des scrupules de la routine. Nous avons fait bien des progrès, grâce à Dieu, et je pense que vous pouvez admettre deux Isaïe et même trois sans trop de témérité. De contenter tout le monde, il n'y faut pas songer, mais il faut courageusement se lancer dans la critique. [...] Enigme cruelle: pourquoi attribuer tant de choses à Isaïe s'il n'y a pas un germe? [...] Je n'ai aucune nouvelle de la Commission biblique. Il est toujours décidé que la *Revue biblique* doit se publier à Rome, mais avec la même direction et une pleine liberté scientifique. Cela sera tout à fait garanti et constitue, en somme, une approbation de notre ligne. »

⁴⁶ Léon XIII décédé le 20 juillet, Pie X a été élu le 4 août.

même soupçonner que je manque de docilité. C'est de vous que j'attends mes instructions.

1°. Le transfert de la *Revue biblique* à Rome est-il chose toujours décidée?

2°. Dans ce cas, il faut absolument un secrétaire à Rome; pouvez-vous et désirez-vous que ce soit le R.P. Louis et via S. Sebastiano?

3°. Est-il nécessaire que je m'installe à Rome, ou que j'y fasse une apparition? Dans le cas d'un simple voyage, j'aimerais mieux que ce fût avant la grande reprise des cours en novembre.

4°. Ou bien dois-je rester ici tout à fait?

5°. Dans le cas où la *Revue* serait transférée à Rome, il conviendrait d'avertir nos lecteurs en octobre, et à ce point de vue il n'y aurait pas de temps à perdre. Ne serait-il pas à propos d'y joindre un mot de gratitude envers Léon XIII?

6°. Précédemment, je vous avais demandé si le moment n'est pas venu de commencer l'impression du commentaire sur la Genèse, en vous envoyant les épreuves?

En tout cas je suis bien satisfait d'être revenu ici, où j'ai pu beaucoup travailler. J'envisage toujours la situation de même. Ce n'est pas moi qui suis nécessaire à Saint-Etienne, c'est Saint-Etienne qui m'est nécessaire afin que je puisse travailler. Mon désir est donc d'y rester, sauf l'obéissance. Les choses pourraient aller différemment si (vous ou) le Saint-Siège consentait à faire des sacrifices pour réaliser à Rome une installation comme celle qui a coûté quinze ans d'efforts continus. Alors on pourrait très bien mener les deux choses de front. C'est toute la question. Il me répugne, je l'avoue, d'aller à Rome pour m'installer dans une chambre sans livres; j'entreprendrais volontiers d'y créer une école biblique dominicaine, si j'étais sûr d'être efficacement soutenu. Vous connaissez maintenant toute ma pensée.

Dans les circonstances présentes, avec un pape nouveau, un délai d'un an pour le transfert de la *Revue biblique* serait peut-être la bonne solution. J'ai eu soin de ne pas publier une ligne qui l'annonçât, malgré la permission expresse qui m'avait été donnée.

D'ailleurs, comme religieux, j'attends avec la plus humble soumission vos dispositions quelconques à mon égard.

Veuillez agréer, mon Révérendissime Père, l'expression de mon obéissance et de mon profond respect; je vous prie de vouloir bien me bénir et prier pour moi.

Votre très humble fils.

1903, 27 août. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 56.

Mon T.R. Père Maître,

J'ai reçu votre lettre en date [du] 18 août 1903 et je m'empresse à vous écrire ce que je pense sur le commencement de l'impression du commentaire sur la Genèse, et sur le transfert de la *Revue biblique* à Rome.

Votre travail sur *le Livre des Juges* a été critiqué par Paul Dornstetter dans la *Literarische Rundschau*, n° 8, le 1 août 1903, en telle façon qu'il me semble tout à fait nécessaire d'attendre et d'examiner avec tous les soins le manuscrit avant le commencement de l'impression⁴⁷.

Quant au transfert de la *Revue biblique* à Rome, je vous conseille d'attendre les dispositions du Saint-Siège et du Père général. Je crois que vous pourrez travailler à Jérusalem avec beaucoup de tranquillité. Selon mon avis, il serait non seulement difficile, mais impossible, de réaliser à Rome une installation comme celle qui vous a coûté quinze ans d'efforts continus à Jérusalem.

En somme, veuillez attendre en silence; nous verrons au moment opportun ce que nous devons faire. Il serait inutile d'insister maintenant auprès du Saint-Siège.

Je crains beaucoup pour la *Revue biblique*, si le transfert doit se faire à Rome.

Je vous salue et bénis de tout coeur, en demandant le secours de vos bonnes prières.

Croyez-moi votre très dévoué et affectionné,

fr. André Frühwirth
Maître Général

⁴⁷ Réplique de Séjourné à Me Frühwirth, 22.9.1903, à propos de cette recension: AGOP XI, 65550/1.

25

1903, 10 septembre. Rome. - Beaudouin à Th. Bourgeois, provincial de France. - ADP.

Mon Très Révérend Père,

Le Rme Père général a quitté Rome hier soir⁴⁸; il a pu lire votre lettre avant son départ, et il m'a chargé de la réponse que je vous transmets le plus fidèlement possible.

[...] On ne connaît pas encore les résolutions de Sa Sainteté Pie X concernant la Commission des Etudes bibliques: le séjour à Rome du Père Lagrange reste problématique, et du reste le Rme Père n'a pas l'intention d'accepter de nouveaux hôtes dans sa maison. [...] ⁴⁹.

Priez pour moi, mon très Révérend Père, et veuillez agréer l'expression de mon profond et religieux dévouement.

fr. Réginald Beaudouin O.P.
Vic. général

26

1903, 5 octobre. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

Madame Galichon, ancienne tertiaire et bienfaitrice de Saint-Etienne va publier un récit de voyage au Sinaï⁵⁰. D'accord avec notre T.R.P. prieur, elle me demande une lettre-préface. Je la soumetts à votre approbation. Si elle a votre agrément, je vous serais très reconnaissant de la lui faire envoyer par la poste. On peut modifier ce qu'on voudra⁵¹.

⁴⁸ Beaudouin à Séjourné, 9.9.1903: AGOP IV, 296, 369. « Confirmation de la permission donnée au P. Azzopardi [le 21.8] de quitter Jérusalem pour soigner sa santé. - Aucun étudiant allemand ne s'est présenté pour suivre les études bibliques à Jérusalem, et le général ne pense pas devoir insister à cause des incertitudes au sujet de la Commission biblique et des critiques auxquelles donne lieu l'ouvrage du P. Lagrange, *les Juges*. »

⁴⁹ Cela exclut toute installation du secrétariat de la *Revue biblique* à la curie générale, via San Sebastiano.

⁵⁰ ADÉLAÏDE SARGENTON-GALICHON, *Sinaï, Ma'an, Pétra: sur les traces d'Israël et chez les Nabatéens*. Avec une lettre-préface du Marquis de Vogüé, Paris 1904. Recensé dans RB 13 (1904) 474.

⁵¹ Me Frühwirth à Lagrange, 7.11.1903: AGOP IV, 308, 211. « Le Rme P. croit meilleur de ne pas l'autoriser à présenter au public, au moyen d'une lettre-préface, le récit du voyage au Sinaï de Mme Galichon. » La lettre-préface est demeurée jointe à la lettre de Lagrange le 5 octobre.

Nous allons commencer les cours sans savoir comment Votre Paternité Rme constituera le modérateur⁵²; mais j'estime qu'il ne faut pas que les étudiants perdent du temps, et j'agis comme remplaçant le T.R.P. Azzopardi absent.

Veuillez, mon Rme P., m'accorder votre bénédiction et agréer l'expression de mon profond respect.

[P.-S.] Je ne m'occupe donc plus du transfert de la *Revue biblique* à Rome, m'en rapportant à Votre Paternité pour l'obédience que j'avais reçue du pape défunt.

27

1903, 12 novembre. Jérusalem. - Lagrange à Me Frühwirth.

Mon Rme P.

J'ai reçu vos ordres pour le collège et je m'efforcerai de m'y conformer. Le T.R.P. Noël n'a pas voulu accepter la patente de bachelier et a dit qu'il s'expliquerait avec Votre Paternité. Il a donné diverses raisons que je n'ai pas à discuter et entre lesquelles je n'ai pas à choisir. Je tiens seulement à constater qu'après notre entrevue, il était tout disposé à accepter. Le P. Azzopardi, qui est parti après qu'il était parti pour le Carmel, le croyait si bien que, d'accord avec moi et avec le T.R.P. prieur, il vous a demandé pour lui le titre de bachelier. A son retour du Carmel, il avait complètement changé. Il se peut qu'il insinue que nous ne faisons pas assez de place à la théologie. Ce n'est pas une question d'estime, mais de temps. D'ailleurs ce reproche tomberait sur Votre Paternité qui a organisé ce collège. Aussi bien ferait-on mieux, dans les collèges où la théologie fleurit *seule*, de lui donner au dehors tout son éclat, et surtout de barrer le chemin au kantisme, dont nous sentons dans l'exégèse la détestable influence; mieux vaudrait se partager la besogne et s'entendre pour défendre la foi des deux façons que de condamner une méthode d'études qui a fait ses preuves.

Quand le cours de théologie est très bien fait selon S. Thomas, c'est l'essentiel. Je m'en préoccupe beaucoup. Toutefois j'espère pouvoir l'organiser sans vous demander un nouveau sujet. C'est une tentative dangereuse, et des essais infructueux comme ceux

⁵² Me Frühwirth, le 26.9.1903, nomme: Lagrange, régent; Noël, bachelier; Jaussen, maître des étudiants; il confirme la nomination du P. Hugueny comme sous-maître des novices: AGOP IV, 296, 371.

du R.P. Noël font mauvaise impression. Je vous demande quelques jours pour être fixé, car nous attendons le P. Allo, qui, d'après le P. Gardeil, juge très compétent, enseignerait très bien la théologie⁵³. Il m'a même écrit qu'il le garantissait. Ils partageraient avec le P. Hugueny, qui peut très bien continuer la morale. Il ne faut pas oublier non plus que le P. Jaussen constitue une réserve possible.

Je ne fais aucune proposition à Votre Paternité pour la nomination du bachelier, vous suppliant seulement, dans l'intérêt de votre maison, d'y pourvoir si possible sans éléments nouveaux⁵⁴.

En ce moment, les étudiants sont admirablement disposés. Presque tous apprennent l'allemand, qui est si nécessaire, même pour la philosophie et la théologie.

Puisque Votre Paternité éprouve des craintes au sujet de la *Genèse*, je me suis mis à un ouvrage sur le Règne de Dieu, pour lequel je demande votre bénédiction.

J'ai reçu le compte de Lecoivre pour cette année scolaire. La *Revue biblique* a une augmentation nette de 117 abonnés, ce qui porte le nombre des payants à 958, dont 10 pris par le ministère de l'Instruction publique en France. On a vendu, depuis mars, 1400 exemplaires de la *Méthode historique*, et plus de la moitié des exemplaires des *Religions sémitiques*. Les *Juges* vont plus lentement, parce qu'on veut savoir si le commentaire continuera. Les comptes rendus sont en majorité très sympathiques, quelques uns font des réserves; je ne parle pas de Dornstetter qui est un sot.

M. Vigouroux, secrétaire de la Commission biblique, continue à annoncer le transfert de la *Revue biblique* à Rome. Je fais complètement le mort, en me formant la conscience sur votre autorité. Quand vous le jugerez à propos, vous me ferez connaître les intentions du Saint-Père. Un délai d'un an serait facilement obtenu et nous laisserait le temps d'aviser. Vous connaissez mon opinion personnelle, qui est le *statu quo*, mais aussi mon désir d'obéir absolument.

⁵³ Le 6.11.1903, Bernard Allo, de la province de France est assigné à Saint-Etienne et institué lecteur de théologie dogmatique: AGOP IV, 308, 210.

⁵⁴ A cause du refus opposé par le P. Noël, Antonin Jaussen devint bachelier et Hugues Vincent maître des étudiants.

1903, 7 décembre. Rome. - Genocchi à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 58.

Cher et v. Père,

Hier, séance des consultants.

1°. Annonce que le pape a décidé que le chanoine Fracassini resterait à Pérouse, quoique les consultants et les cardinaux à l'unanimité demandaient qu'on le fit venir à Rome.

C'est dommage. Le pape dit que nous sommes assez nombreux ici et [que] ce n'est pas nécessaire de déranger Fracassini qui fait du bien où il est. La raison d'économie n'est pas étrangère non plus à la décision du pape. Il a grand besoin d'argent et ne sait où le trouver. Par conséquent on ne doit plus parler de l'Institut biblique. Que l'on voie plutôt si on peut améliorer à Rome les études d'Ecriture sainte sans dépense (!).

2°. Le pape a *approuvé* que la *Revue biblique*, à commencer par le mois prochain, devienne l'organe de la Commission et commence une *nouvelle série*.

Protestation de *tous* les consultants. Nous n'avons pas été consultés sur cela, et vous nous dites, MM. les secrétaires, que le pape a *approuvé*? Qui a donc proposé au pape? — « Les cardinaux, qui regardent cela comme une affaire administrative. Les consultants y sont pour les questions scientifiques. »

Nouvelles protestations. Nous sommes tous contraires. On ferait tort à la *Revue biblique* et on mettrait la Commission dans l'embarras.

« Mais le P. général des dominicains a déjà été averti. Tout est réglé. » — On nous lit le contrat, que vous avez signé au mois de mars: c'est un règlement. Nous le trouvons étrange et mal cousu.

Conclusions: les secrétaires demanderont humblement aux cardinaux de nous permettre d'exposer nos difficultés. Ils demanderont aussi un sursis.

Quant au reste, on travaille à faire comprendre aux cardinaux que le « cum omnibus suis partibus » du décret de Trente ne s'étend pas aux petites péripécies. On a déjà imprimé plusieurs dissertations. Quand arrivera-t-on à modifier le décret du Saint-Office sur les 3 témoins? Vous savez que nous y travaillons depuis longtemps.

Mgr Le Camus est à Rome. Le pape lui a dit qu'il fait sa méditation quotidienne sur sa *Vie de Jésus*. Il a dit aussi qu'il est content de la Commission biblique, parce qu'elle travaille bien.

Mgr Mignot va arriver demain. Je pense qu'il tâchera d'adoucir la condamnation imminente des livres de Loisy. Réussira-t-il?

Je vous ai envoyé, ainsi qu'au P. Démétriadès, le beau discours du pape sur la lecture et la prédication de l'Evangile. Voilà une difficulté de moins avec les protestants. Combien d'autres on en pourrait éliminer sans rien y perdre et même en y gagnant sous tous les rapports. [...]

[P.-S.] Naturellement les détails des séances de la Commission doivent rester secrets.

29

1903, 9 décembre. Rome. - Me Frühwirth à Lagrange. - ASEJ, Lagrange, n° 59.

Très Révérend Père Maître et Régent,

Sa Sainteté Pie X P.P. ne m'a pas encore manifesté ses intentions au sujet de la *Revue biblique*, et je me garderais bien d'insister pour avoir une solution. L'adage *quieta non movere* convient aux circonstances actuelles et, du reste, il sera toujours temps d'aviser si, contre notre désir, la rédaction ou l'impression de la Revue est concentrée à Rome. Selon mon avis, pourra la rédaction être faite à Jérusalem.

Après mûre réflexion, je crois préférable, pour le moment, de remettre la nomination du bachelier, et je vous autorise à continuer les études dans les conditions présentes.

En ce qui me concerne, et vu l'assentiment du P. prieur provincial d'Amérique, je ne m'oppose nullement à ce que vous acceptiez l'invitation du recteur de Washington.

Je prends bonne note de ce que vous me dites au sujet des corrections ou suppressions que vous autorisez à faire dans vos articles; mais ce n'est pas toujours facile et, par exemple, « le recul de la critique biblique » ne peut être traité par cette méthode. Le mode ou le ton général me paraît d'une polémique trop agressive, et je ne puis le laisser passer. Il faut donc lui donner une retouche générale, et surtout supprimer les critiques qui s'adressent aux auteurs personnellement et non aux opinions⁵⁵.

Je vous bénis, mon T.R.P., priez pour moi et agréez l'expression des sentiments avec lesquels je suis

votre dévoué et affectionné,
fr. André Frühwirth
maître général

⁵⁵ L'article a été supprimé purement et simplement; le texte n'en est pas conservé.